



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>



**Ex libris Bibliothecæ quam Illustrissimus
Archiepiscopus & Prorex Lugdunensis
Camillus de Neufville Collegio S. S.
Trinitatis Patrum Societatis J E S U
Testamenti tabulis attribuit anno 1693.**

807156

MERCURE GALANT,

DEDIE' A MONSEIGNEUR

LE DAUPHIN.

7VILLET 168



A LYON,

Chez THOMAS AMAULRY,
rue Merciere, au Mercure Galant.

M. DC. LXXXIV.

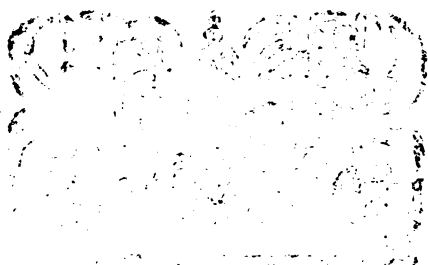
AVEC PRIVILEGE DU ROY.

THE NATIONAL

GAZETTE

OF THE

UNITED STATES



OF THE

UNITED STATES

OF THE



LE LIBRAIRE AU LECTEUR.

L’ON continue à distribuer le Journal des Scavans très-regulièrement pour six sols chaque Cahier ; Vous recevrez l’Extraordinaire du quartier d’Avril sans manquer dans huit jours , que je vous envoiray , & dans deux mois l’Histoire de François Premier , de Monsieur de Varillas, en trois volumes in quarto, & ensuite l’Histoire des Herésies , du mesme Autheur ; & dans six Semaines le Quatrième & Cinquième Tome des Conférences du Diocèse de Luçon ; & le mois prochain l’Ecclesiastique de Messieurs de Port-Royal , & ensuite le reste de trois en trois mois , & plusieurs autres Nouveautez que vous recevrez de mois en mois.



LIVRES NOUVEAUX
du mois de Juillet.

Histoire de l'Empire , contenant son Origine , son Progrès , ses Revolutions, la forme de son Gouvernement , sa Politique , ses Alliances, ses Negociations, & les nouveaux Reglemens qui ont esté faits par les Traitez de Vvestphalie; Par le Sieur Heiff. Escuyer, Conseiller, Secretaire, Interprete du Roy en Langue Allemande, in 4. deux volumes, 11. liv.

Conversations nouvelles sur divers Sujets , par Mademoiselle Scudery, in douze, 2. volumes, 6. liv.

Cara Mustapha, Grand Visir, Histoire contenant son elevation, ses Amours dans le Serail , ses divers Emplois , le vray sujet qui luy a fait entreprendre le Siege de Vienne , & les particularitez de sa mort, avec une grande Figure en taille douce comme il fut étranglé, in-douze, 30. sols.

Relation Historique de tout ce qui a été fait devant Genes par l'Armée Navale de Sa Majesté Tres-Chrétienne, avec une grande Figure en taille douce, in-douze, 20. sols.

Histoire du Siege de Luxembourg, avec une Carte de la Ville, in-douze, 20. sols.

Meditations de Dupont, Traduction nouvelle, in 4. Tome III. 6. liv.

Comparaison des Grands Hommes, in quarto, 6. liv.

Traité de Treve avec les Etats Generaux, in quarto, 12. sols.

Petit Abregé de l'Histoire Romaine, par Demande & Réponses, in-douze, 25. sols.

Traité de l'Infaillibilité & du Pouvoir de l'Eglise, dédié au Roy, in-douze, 15. sols.

Les Eloges des Hommes Scavans, tirez de l'Histoire de Monsieur de Thou, avec des Additions contenant l'Abregé de leur vie, le Jugement & le Catalogue de leurs Ouvrages; Par le Sieur Teissier, Advocat au Presidial

de Nifines , indouze , deux volumes,
4. livres.

Les Mercures se vendront toujours
20. fols chaque volume , & les Extra-
ordinaires 30. fols.

Ceux qui les prendront tous , ou
une bonne partie , on leur en fera une
composition honneste.

Extraordinaire du quartier d'Avril
1684. 30. fols.

EXTRAIT DU PRIVILEGE du Roy.

PAR Grace & Privilege du Roy, donné à Chaville le 18. Juillet 1683. Signé, Par le Roy en son Conseil, JUNQUIERES. Il est permis à I. D. Ecuyer, Sieur de Vizé, de faire imprimer tous les Mois un Livre intitulé MERCURE GALANT, contenant plusieurs Pieces, Relations, Histoires, Aventures, & autres Ouvrages historiques, curieux & galans, pour la satisfaction de nôtre cher & tres-aimé Fils LE DAUPHIN; pendant le temps & espace de dix années, à compter du jour que chacun desdits Volumes sera achevé d'imprimer pour la premiere fois : Comme aux défenses sont faites à tous Libraires, Imprimeurs, Graveurs & autres, d'imprimer, graver & debiter ledit Livre sans le consentement de l'Exposant, ny d'en extraire aucune Piece, ny Planches servant à l'ornement dudit Livre, mesme d'en vendre separément, & de donner à lire ledit Livre; le tout à peine de six mille livres d'amende contre chacun des contrevenans, & confiscation des Exemplaires contrefaits; ainsi que plus au long il est porté audit Privilege.

*Registré sur le Livre de la Communauté
le 14. Septembre 1683.*

Signé **ANGOT**, Syndic.

Et ledit Sieur I. D. Ecuyer, Sieur de
Vizé, a cédé & transporté son droit de
Privilege à Thomas Amaulry, Libraire à
Lyon, pour en jouïr suivant l'accord fait
entr'eux.

*Achevé d'imprimer pour la premiere fois
le 31. Juillet 1684.*





MERCURE GALANT

JUILLET 1684.



I le Roy se trouve loué
au commencement de
toutes mes Lettres, ce
n'est pas que je cherche à luy
donner des Eloges. Les plus ex-
cellens Panégyristes ont peine à
y réüssir ; & quand mon foible
talent pourroit me permettre une
pareille entreprise, il me faudroit
plus de temps que je n'en ay

Juillet 1684.

A

pour mettre en son jour ce que je rapporte chaque mois de cet auguste Monarque. Ainsi, Madame, tout ce que je fais pour luy, c'est qu'en continuant à vous apprendre ce qui se fait de plus remarquable dans son Royaume, & dans la plupart des Cours de l'Europe, je mets les Actions de ce Prince à la teste de toutes les autres. La justice, mon devoir, & la raison, le demandent. Je puis dire que je me contente de les marquer, sans leur prester aucun ornement. Et le moyen d'embellir ce que la Postérité ne trouvera pas croyable, quoy, que raconté sans art? La Trêve offerte depuis tant de temps, & enfin conclüe malgré l'opiniâtre résistance de nos Ennemis, donnant tant de gloire au Roy, que je ne pourrois choisir un plus beau su-

jēt pour commencer cette Lettre, que la peinture d'une Action si genéreuse & si éclatante. Cependant comme je suis obligé de la commencer plus-tard qu'à l'ordinaire, à cause du temps que j'ay esté contraint de donner aux deux Relations que je vous ay envoyées du Siege de Luxembourg, & de l'Affaire de Gènes, je remets jusqu'au mois prochain ce que j'ay à vous dire sur cette Trêve, afin de ne rien précipiter dans une matiere qui merite les plus sérieuses réflexions. J'ay beaucoup de joye de ce que vous me témoignez estre satisfaite du soin que j'ay eu de n'oublier aucune circonstance essentielle dans les deux Relations dont je viens de vous parler. Si la quantité des termes de Guerre que vous avez trouvez dans

4. MERCURE

celle du Siege de Luxembourg, a pû vous causer quelque surprise, elle augmentera quand vous les verrez reduits en vers d'une maniere agreable. L'Ouvrage qui suit, vous fera voir qu'il n'y a point de matiere si sauvage, qui n'ait dequoy fournir des beautez aux Muses. Il est de Monsieur de Tinelis, S^r de Castelet, Professeur aux Mathématiques, en la Citadelle de Valenciennes, qui l'a composé exprés, afin que la douceur de la Poësie rendist les termes de Fortification plus aisez à retenir.





VERS

POUR APRENDRE AISEMENT

LES

FORTIFICATIONS.

DAns les Siecles premiers, rien
ne flanquoit les Forts,
Ils ne pouvoient braver l'insulte du
Dehors;

On connut ce défaut, on fit des Tours
quarrées,

D'un petit intervalle entre elles sé-
parées;

Et la suite des temps qui dissile les
jeux,

Arrondit ces quarrez pour flanquer
beaucoup mieux.

Mais depuis que * Bertolde eut in-

* Bertholde Schuvart, Cordelier Allemand, in-
venta la Poudre à Canon, il y a trois cens ans,

venté la Poudre,
A chercher d'autres Flancs il falut
se refoudre,
On fit des Bastions, autrement Bou-
levarts,
Qui sont les vrais soutiens des Murs
& des Ramparts.
Ils ont Angle Flanqué, Face, Angle
de l'Epaule,
Flanc Ligne Capitale, & Gorge à
double Bole.
La Courtine placée entre deux Bas-
tions,
A quelquefois deux flancs que l'on
nomme Seconds.
La Ligne de Défense en tel cas est
fichante,
Cette Ligne autrement n'est jamais
que razzante.
L'Angle diminué, l'Angle appelé
flanquant,
L'Angle de Contrescarpe, & sail-
lant, & rentrant,

GALANT. 7

L'exterieur Costé, le double Diametre,

Sont des termes de l'Art qu'il ne faut point ômettre.

L'Angle du Centre encor doit estre sçeu par cœur,

Et vous devez sur tout suputer sa valeur.

Pour la trouver, voyez la somme resultante,

Du nombre des Costez coupant trois cens soixante,

Et de cent quatre-vingts l'Angle du Centre osté,

Donnera la valeur de l'Angle du Costé.

Le Flanc du grand Kauban en Cercle se figure,

Il touche l'Orillon, il touche la Brique.

Autrefois on faisoit peu raisonnablement

Un Orillon quarré, qu'on nomme Epaulement.

A 4

8 MERCURE

*Quant à ces trois Dehors, Ravelins,
Demy-lunes,*

*Contregardes, ils ont plusieurs choses
communes,*

*Qui font qu'ils peuvent être aisé-
ment comparez*

*Avec des Bastions du Rampart
separez.*

*Pour la Tenaille simple, & la double
Tenaille,*

*L'esprit les voit bien-tost, pour peu
qu'il y travaille.*

*La Simple qu'il connoît, en faisant
moins d'effort,*

*Avec l'Ouvrage à Corne a toujours
grand rapport;*

*Le Double qui ressemble à l'Ouvrage
à Couronne,*

*Ne passe point par tout pour Défense
fort bonne.*

*Le Coridor qu'on fait quelquefois à
Rédans*

*Est le premier Dehors où vont les
Assiégeans.*

GALANT. 9

*L'Esplanade , ou Glacis , le suit , il
environne*

*Tous les autres Dehors , ainsi qu'une
Couronne.*

*Voilà quels sont les Noms des prin-
cipaux Dehors*

*Contre qui l'Assiégant fait ses pre-
miers efforts.*

*Le Dessen , ou le Plan , se nomme
Ichnographie ;*

*La Hauteur , ou Porfil , s'appelle Or-
tographie.*

*Sçachez encor les mots de Parapet,
Cordon,*

*Paterne, Fausse-braye , Embrazure,
Merlon,*

*Casemate, Talud, Plate forme, Ban-
quette,*

*Pas-de-Souris, Gazon , Terre-plain,
& Cuvette.*

*Sçachez que la Hauteur qu'on nom-
me Cavalier,*

*Est un second Rampart assis sur le
premier.*

A 5

10 MERCURE

La Cascanne est un Puits creusé contre la Mine.

Les Portes ont Bacule, Orgues, Pont, Sarrazine.

L'Escarpe & Contrescarpe au Fossé se font voir,

Et ce sont deux Talus par où l'on y peut choir.

Chausse. trape pointue, épaisse Bar-ricade,

Fraise, Cheval de Frise, & haute Palissade,

Arrètent l'Ennemy dans son premier effort,

Embarrassent ses pas, & luy ferment l'abord.

Dans un Siege on se sert de Fortin, Gallerie,

Boyaux, Hute, Barraque, & Chars d'Artillerie;

On y remarque encor Circonvalla-tions,

Tranchée, & ses Détours, Chandeliers, Gabions,

Grénades , Pots-à-feu , Mantelets,
Sacs-à-terre ;

Mais ce qui montre mieux la vi-
gueur de la Guerre,

On y voit le Petard joint à son
Madrier ,

Le Boulet au Canon , & la Bombe
au Mortier.

L'effroyable Carcasse, invention re-
cente,

Remplit dans les Citez les Peuples
d'épouvante ;

La Foudre ne fait point de ravages
plus grands

Que ces traits enflâmez qu'ont veu
les derniers temps.

Quoy qu'il faille connoître exacte-
ment ces choses,

Leurs matieres , leurs noms , leurs
effets & leurs causes,

Ce n'est pas proprement Fortification
Qui demande sur tout vôtre appli-
cation ;

12 M E R C U R E

*Il faut étudier d'abord la Régulière,
Qui fournit à voir l'autre une gran-
de lumière.*

*Pour l'avoir dans l'esprit fort pré-
sente en tout temps,*

*Retenez avec soin les termes Grecs
suivans.*

*Pente, c'est cinq ; Ex, six ; Epta,
sept signifie ;*

*Octo, huit ; le Latin au Grec icy
s'allie ;*

*Neuf, se dit Ennea ; Deca, veut
dire dix ;*

*Onze, c'est Endeca ; Dodeca, deux
fois six.*

*A tous ces termes Grecs joignez ce-
lui de Gone,*

*Et vous aurez le nom de chaque
Polygone.*

*Ce grand Art appelle Fortification
Est monté par degré à sa perfection.*

*Errard, que maintenant en tous
lieux on surpasse,*

*Joignoit par Angle droit le Flanc
avec la Face.*

*-D'autres, pour découvrir beaucoup
mieux l'Assaillant,*

*Joignoient par l'Angle droit la Cour-
tine & le Flanc.*

*La Ligne de Défense est perpendi-
culaire*

*Sur le Flanc de Pagan, Auteur que
l'on révere ;*

*Et dans nos jours heureux, le célèbre
Vauban*

A perfectionné le Dessin de Pagan.

Monsieur le Landgrave de Hesse est venu depuis peu de temps à Hanover, où il a passé huit jours avec Madame sa Femme, & la Princesse de Curlande sa Sœur. Comme cette Cour est tres-galante, on n'y a rien oublié de ce qui pouvoit contribuer à les divertir. On leur fit une En-

trée fort solennelle , & le lendemain il y eut Comédie , ce qui continua tous les jours , à l'exception du Dimanche. Il y eut aussi Bal souvent , & le hazard fut cause que l'on en commença un dans la Chambre de Madame la Duchesse de Hanover , sans qu'on eust donné aucun ordre pour cela. Cette Princesse voulant faire voir à la Compagnie l'adresse que le jeune Baron de Platen avoit à la Dance , le fit appeller , & il dança diverses Entrées avec l'applaudissement de tout ce qu'il y avoit de Spectateurs ; après quoy , il prit Mesdames les Princeses , qui en suite en prirent d'autres. Ainsi le Bal s'échauffant , on passa dans l'Antichambre , & l'on y dança jusqu'à l'heure de la Comédie. Le Dimanche, Monsieur le Grand Ma-

réchal donna le Bal chez luy à toute cette Serénissime Assemblée, & il s'y trouva plus de cent Cavaliers, & autant de Dames. Après que l'on eut dancé depuis six heures jusques à dix, on servit un magnifique Soupé; & l'on ne fut pas plûtoſt ſorty de table, qu'on recommença la Dance, qui dura la plus grande partie de la nuit. Le jour qui précéda celuy du depart de Monsieur le Landgrave, il y eut Vvirtschaf, ou Mascarade. Le ſort ayant décidé du déguisement, Monsieur le Landgrave y parut en Mars; Madame ſa Femme, en Déesse; la Princesse de Curlande, en Indienne; & Monsieur le Duc de Hanover, en Arlequin. Madame la Duchesse avoit un Habit comme les Dames de ſa qualité le portoient il y a trois cens ans.

Monsieur le Prince aîné estoit habillé en Scaramouche; les deux Princesses , en Turques ; & les autres Princes , chacun de différente maniere. M^r le Grand-Maréchal étoit en Héraut-d'Armes ; Madame la Maréchale , en Avocat; & tous les autres avoient des Habillemens bizarres. Toute cette Troupe alla sur les cinq heures à Herrenhausen, Maison de plaisance de monsieur le Duc de Hanover, les Cavaliers à cheval, & les Dames en carrosse. On y fit une espece de Jousté, ou de Carrousel. Les Cavaliers vêtus d'Habits de Toile, garnis de Foin, & montez sur des Chevaux sans Selles , coururent les uns contre les autres avec des Lances , qui avoient un rond de bois au bout. Ainsi le plus fort renversoit l'autre par terre, & tomboit souvent

en mesme temps. On alla en suite dans une grande Prairie, où les Carrosses & les Masques firent plusieurs Tours. Rien n'y parut plus grotesque que l'Habillement du Prince Auguste. Il estoit monté sur un Asne, & portoit en croupe un Cavalier déguisé en Fille. Tous les Masques se mirent en Escadrons, & revinrent en cet ordre dans la Ville, devant le Carrosse de monsieur le Duc de Hanover. Lors que l'on fut arrivé, le Bal commença, & dura jusqu'au Soupé, qui fut tres-superbe. La Table de S.A.S. estoit de soixante & douze Couverts. Le Bal recommença après le Soupé, & ne finit qu'à cinq heures du matin. L'apresdînée de ce mesme jour, on prit le divertissement de la Comédie, auquel on joignit celuy des Marion-

nettes ; & sur le soir, monsieur le Landgrave, dont le départ étoit résolu, sortit de la Ville avec la même cérémonie qu'il y étoit entré ; & les Gentilshommes de la Cour qui le suivirent, eurent ordre de le traiter splendidement pendant tout le temps, qu'il seroit sur les Terres de monsieur le Duc de Hanover.

Des Divertissemens de cette nature, auxquels on emploie souvent les nuits entières, ne seroient pas propres à l'une des Belles pour qui l'on a fait les Vers que vous allez lire. Ce sont deux Sœurs, dont l'une aime extrêmement à dormir, & l'autre à veiller.





POUR LE SOMMEIL.

D*ouce Divinité, qui partages
le monde*

*Avec le Dieu brillant qui nous donne
le jour,*

*Sommeil, qui régnes à ton tour,
Quand ce sacré Flambeau va s'é-
teindre dans l'onde ;*

*Entend d'une charmante nuit,
Ennemy du trouble & du bruit,
Ah ! que j'aime tes sombres voiles,
Ton Lit d'Ebène, & tes Pavots,
Et qu'à l'ombre de tes Etoiles
Mon cœur va goûster de repos !*



*Que l'on doit aimer ta présence,
Ton calme, & ton obscurité,
Tes eaux, ton couffin, ton silence,
D'où naît nostre tranquillité !*

*Tu finis nostre inquiétude ,
Adoucis nostre lassitude ;
Tu rafraîchis nos sens , soulages nos
ennuis ;
Et mettant le plaisir , où régnoit la
tristesse ,
Avec douceur , avec vitesse ,
Tu charmes nos ennuis, nos travaux,
& nos soins.*



*Par toy Philis est toujours belle,
Tu la maintiens dans ses beaux
jours ;
Par toy son embonpoint se conserve
toujours
Avec une grace nouvelle.
C'est toy mesme , divin Sommeil,
Tous les matins , à son réveil,
Qui viens semer son teint de Iasmins
& de Roses ,
Et qui mets l'éclat dans ses yeux.
Oüy , qui fait de si belles choses,
Doit être le plus grand des Dieux .*



Pour endormir les Créatures,
Tu te sers de charmes puissans,
Et par de douces impostures.
Assoupissant les corps, tu fais veiller
les sens ;
Par l'enchantement de tes songes,
La verité souvent plaist moins que
les mensonges.
Ta nuit a des momens trop courts,
Quand tu la fais couler sous d'ai-
mables idées ;
Et quoy que leurs douceurs ne soient
pas bien fondées,
Leur fausseté nous plaist toujours.



Mais en parlant, je voy Morphée
Avec sa Baguette à la main ;
Il sème de Pavots & mes yeux, &
mon sein ;
M'assoupir est tout son trophée ;
Je cesse de sentir, sans mourir je me-
meurs.

Digitized by Google

*Que de soupirs ! que de langueurs !
Je jouïs d'un repos dont mon ame est
ravie ,*

*Me laissant aller dans tes bras.
Non , Sommeil , tu n'es point le Frere
du Trépas ,
Puis que c'est ta douceur qui me donne
la vie.*

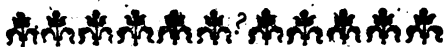


*Ministres de ce Dieu , qui veillez
pres de moy ,
Des Phantômes affreux ostez-moy
la figure ,*

*Faites-moy plutôt la peinture
De toutes les Beantez qui règnent
sous sa Loy ;*

*Représentez-moy ma Climene
Plus prompte à soulager ma peine,
Et plus sensible à mon amour ,
Que quand le jour je suis pres
d'elle ;*

*Et pour lors cette nuit, dût-elle estre
eternelle ,
Je la préférerois au plus aimable jour.*



CONTRE LE SOMMEIL.

L Anguissant Frere de la
Mort,
Dont le triste Patais joint la Rive
infernale,
Sommeil, dont les Pavots, & la Verge
fatale,
Flote le long des eaux de ce funeste
Bord;
Qu'à ta suite l'on voit dans ces De-
meures sombres,
De Démons, de Phantômes, d'Om-
bres!
Quel trouble! quelle nuit! que d'hor-
reur! que de fers!
Ah! ces Cachots épouvantables
Sont faits pour les Âmes coupables,
Quand pour jamais ta Sœur les con-
duit aux Enfers.



Fuyons des ces Grottes obscures ,
 N'y tōbons point, réveillons-nous ;
 Les veilles , pour les Créatures ,
 Présentent des momens plus doux.
 Oüy, Sommeil , tes beautez ne sont
 que des mensonges ;
 Ton éclat , qu'un abus ; tes plaisirs ,
 que des songes ;
 Et tes impressions me remplissent
 d'effroy ,
 Quoy qu'elles ne soient pas solides ;
 Car lors qu'en sommeillant je voy
 tes Euménides ,
 A mon reveil entor je croy que je
 les voy.



Loin d'icy tes coussins , ton onde , ton
 silence ,
 Et tout ce qui nous mène à l'assoupis-
 sement ;
 Si le Sommeil est doux , ce n'est qu'en
 apparence.

L'Homme

*L'Homme n'est plus Homme en dor-
mant ,*

*Son pouvoir abrutit , abat , énerve,
enyvre ,*

*Il nous fait vivre, & ne plus vivre,
Affoiblit nos esprits , & rend nos
sens perclus ,*

*Il nous rend de la Mort la plus vi-
vante image ,*

*Nous oste la raison , nostre meilleur
partage ,*

*Et nous dérobe un temps que nous
ne verrons plus ,*



*L'on sçait que le Temps nous de-
vore ,*

*L'on sçait qu'avec sa Faux il tran-
che nos beaux jours ;*

*Pourquoy donc au Sommeil donne-
rons-nous encore*

*Des momens qui sont chers d'autant
plus qu'ils sont courts ?*

Veillons, puisque veiller c'est vivre

Juillet 1684. B

Fuyons sa mort , suivons ce que nous
devons suivre ,

Employons le temps à propos ;
Nostre âge , la raison , le Ciel nous
y convie ;

Et n'appellons jamais repos ,
Un Sommeil malheureux , qui nous
oste la vie.



Pour avoir trop dormy , Cloris n'a
plus d'appas ,

Ses yeux ne sont plus vifs , son hu-
meur est chagrine ;

Iris, ma charmante Voisine ,
Veillez , & ne l'imitiez pas.

Vous estes jeune, grande & belle ;
Quoy , seriez vous assez cruelle ,
Pour vous plonger si tost dans l'as-
soupissement ,

Qui n'est propre qu'à la Vieillesse ?
Non ; mais pour réveiller vostre ai-
mable jeunesse ,

M'en croirez vous , Iris ? il vous
faut un Amant.



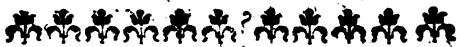
*Vous aurez la Puce à l'oreille,
Et vous sçaurez à vostre tour
Le cas qu'une Beauté doit faire d'un
Amour ,*

*Lors que cet Amour la réveille.
Laissez le soin à cet Enfant ,
Tendre , paisible , & triomphant,
De partager vos nuits , de régler vos
journées ;*

*Lors vous verrez, plaine d'attraits,
Couler vos nombreuses années,
Et vous direz , veillons , & ne dor-
mons jamais.*

Je vous ay fait part de plu-
sieurs Extraits de Lettre de Mon-
sieur Chassebras de Cremailles ,
à Madame Chassebras du Breau
sa Belle-sœur , touchant les ma-
nieres de Venise , & ce qui s'y
fait de plus curieux. Il me restoit
encore un de ces Extraits , sur les

Habits d'Eté , le Fresque , ou le Cours , les Serénades & Concerts de nuit sur l'Eau , & les Dances des jeunes Filles. Je vous l'envoie , afin que vous n'ignoriez rien de ce qui est en usage dans cette agreable Ville , dont je ne vous parleray plus à l'avenir , que pour publier ce qui aura esté entrepris contre les Turcs par la République.



EXTRAIT D'UNE LETTRE
DE M^r CHASSEBRAS
DE CRAMAILLES.

Les Habits d'Eté , dont on se sert à Venise.

Les Gentilsdames sont toutes vêtues à la Françoisse. Elles

doivent néanmoins avoir des Jupes troussées, & ne peuvent porter de Coliers de Perles, de Pendants d'oreilles, ny de Pierreries; si ce n'est les Novices, Novizze, ou Nouvelles mariées. Elles sont fort découvertes; n'ont pas tant de Fleurs qu'en Hyver, peut-estre à cause qu'elles sont trop communes; & ont des Evantails de Point sans brides ny broderies. Elles portent rarement des Mouches; mais celles qui en ont, en mettent également sur le sein & sur le visage.

La plupart des Citadines, les Femmes de Marchands, & généralement toutes les autres, ont un Voile de Tafetas noir, qui descend jusqu'aux genoux, dont elles se couvrent la moitié du visage. Les petites Gens en portent de Toile; & l'usage en est si général, que les plus misérables mettent leurs Jupes sur

leur teste , pour paroistre comme les autres.

Les Gentilshommes ont la Barrette , ou Bonnet de laine noire , l'Habit noir , le Collet du Pourpoint fort haut , & ouvert , avec un petit Tour-de-col de Toile unie empesée , qui débordé seulement d'un travers de doigt ; la Veste de Drap noir , comme en Hyver , sans fourrure néanmoins , sans Ceinture , & toute ouverte par devant.

Tout cela est de l'essence de l'Habillement , rien ne s'en peut changer ; il n'y a que l'Habit de dessous , qu'ils puissent varier à leur fantaisie , pourvu qu'il soit noir , & que la forme du Collet y soit observée.

Voicy donc quelle en est la plus grande Mode. Les Pourpoints se portent de deux manieres ; ou comme des Camisoles , sans baleine , & fort

longs, ou avec baleine, & fort courts; mais les uns & les autres sont tellement busquez, qu'on en voit qui descendent jusqu'à la moitié des cuisses. Les Hautdechausses sont extrêmement courts, & ne viennent qu'à quatre ou cinq doigts audessus du genoüil; & tout l'Habit est chargé de Rubans & de Dentelles, avec une si grande confusion, qu'il est difficile d'en pouvoir connoître l'étoffe. L'on porte des Jabots au devant de la Chemise, & du Points sur le retroussis des Manches. Tous les Hommes ont des Eventails, les uns de Carte peinte, & les autres de Point ou de Cuir de senteur, comme les Femmes.

Il y a encore une maniere de se vestir assez particuliere, tant pour les Hommes que pour les Femmes (je n'entens pas parler de ceux qui portent la Veste) On les nomme des

Ex-voto. Ce sont des Personnes devotes, jeunes ou vieux, qui ayant recouvré la santé par l'intercession de quelque Saint Fondateur d'Ordre, s'habillent à leur ordinaire, mais de la mesme couleur de l'Ordre, & d'une maniere simple & modeste. Les Femmes ont jusqu'à la Coëse & aux Rubans de cette couleur, & les Hommes en font teindre leur Chapeau & leur Garniture. Ces Habits d'Ex-voto durent un an.

Pour les Filles des Gentilshommes, elles sont presque toutes dans des Convents, jusqu'à ce qu'elles soient mariées, & ne paroissent jamais dans aucunes Cerémonies. Quelquefois de grand matin on en rencontre à la Messe, que de Femmes de Chambre conduisent; mais cela est fort rare. Elles ont un Voile de Satin blanc rayé, qui leur cache

entièrement le visage , & tombe paderrière jusqu'aux talons , avec des Touffes de Rubans aux quatre coins.

La réponse que me fit un Gentilhomme , est assez plaisante , sur ce que je luy parlois de cette grande contrainte où l'on tenoit les Demoiselles. Il me dit qu'à la verité on ne voyoit guere de Filles à Venise , à cause qu'on les tenoit enfermées ; mais que l'on voyoit encore moins de Garçons , parce qu'on leur donnoit trop de liberté.

Le Fresque est un Cours de Gondoles qui se fait tous les soirs de l'Eté sur deux des plus beaux endroits du grand Canal, l'un pour les jours Ouvriers , & l'autre pour les Fêtes. Il commence toujours le lendemain de Pasques , & finit le dernier jour de Septembre. C'est presque la seule Promenade des Gentils.

hommes. Elles y viennent ordinairement trois ou quatre ensemble, & menent quelques Femmes de Chambre quand elles sont seules. Les Gentilshommes y vont aussi dans leurs Gondoles, mais ils ne sont jamais avec les Gentilshommes, si ce n'est le Frere, l'Oncle ou le Mary.

Le Cours est plus ou moins grand, selon la quantité du monde qui s'y trouve; & c'est quelque chose de fort divertissant, de voir dans les belles soirées de l'Eté, jusqu'à six & sept rangs de Gondoles qui passent les unes à travers les autres avec une vitesse incroyable, faisant toutes ensemble une plaisante confusion, & un agreable mélange. Ces Gondoles sont presque toutes d'une mesme sorte, & les Magistrats des Pompes ont réglé la simplicité où elles doivent être. Elles sont couvertes de Drap, ou de Serge noire; ont en de-

dans des Coussins, ou des Estrapontins de pareille Etoffe, & sont toutes ouvertes par les deux bords, & par les costez.

Elles ont une partie des commoditez qu'on peut souhaiter. L'on n'y est point agité, ny tourmenté d'aucun choc. Elles ne font point de bruit en marchant ; les Dames n'y sont point incommodées de la poussiere, & l'on s'y peut garantir facilement du vent & de la pluye. Le costé gauche y est le plus honorable, & passe pour la premiere place, ce qui est fort particulier. Cet usage se pratique encore dans la plûpart des Voitures d'eau ; quoy que sur Terre, de même que dans les autres Païs, on cede la droite aux Personnes que l'on considere.

Le Fresque, ou le Cours.

Le Fresque n'est pas seulement

pour la Noblesse de Venise ; les Citadins , les Etrangers , & toutes sortes d'autres Personnes , s'y peuvent promener. Il n'y a que les Courtisanes à qui il est défendu de s'y trouver , sous de rigoureuses peines. La République n'a pas voulu néanmoins les priver du plaisir de cette Promenade ; elle leur a permis de faire un Fresque particulier dans le Rio de la Sense. C'est un Canal qui n'est pas de grand passage , & qui est en cela plus commode. Tous les soirs on y voit triompher ces Demoiselles de joye & de plaisir. Elles y paroissent dans leurs Habits de conquête , & n'oublient rien de ce qui peut augmenter leurs charmes. On les voit toutes pleines de Mouches , de Poudre , d'Essences , d'Odeurs , & de Fleurs. Il y en a qui mettent des Vestes de Gentilhommes , & d'autres s'habillent en Cavaliers avec le

*Juste-au-corps, la Perruque, l'Epée, & les Plumes au Chapeau ; & si l'on remarque encore dās cet Habille-
ment un reste de pudeur & d'hon-
nēstetē sur le visage de quelques-
unes , l'on y trouve en mesme temps
un cœur tendre, plein de douceur &
de compassion ; car ces Demoiselles
qui ne cherchent qu'à obliger tout
le monde , adoucissent les rigueurs
& les cruantez de leur Sexe, & ne
peuvent entendre pousser des re-
grets ny des plaintes. Cette inclina-
tion bien-faisante leur attire un
grand nombre d'Adorateurs , qui
vont leur faire la cour dans ce Fres-
que d'enjoûement & de galanterie.*

Serénades & Concerts de nuit sur l'Eau.

*Il ne se passe guère de soirées
dans les grandes chaleurs de l'Eté,
que l'on n'entende de ces petits*

Concerts, les uns plus beaux , & les autres moindres. Quelques Gentilshommes , ou Particuliers , vont plusieurs ensemble dans une Péote. C'est un Bateau couvert d'Etoffe fort propre, qui peut tenir une vingtaine de Personnes. Ils y font mettre un Clavecin ; un ou deux Theorbes , plusieurs Violons ou Basses de Violes , & se font voguer sur le grand Canal, depuis deux ou trois heures de nuit jusqu'à cinq ou six heures , c'est à dire jusqu'à deux heures après minuit. Ils s'arrestent de temps en temps devant les Palais de leur connoissance , pour donner d'agréables Serénades ; & quelquefois il se rencontre deux ou trois Péotes , qui se répondent l'un à l'autre , & font ensemble de petits Corps de Voix & de Simphonie. A leur imitation , quantité de Garçons de Boutiques & Artisans , vont de mesme les

Fêtes & Dimanches au soir , avec des Hautbois , Flageolets, des Flutes douces , & des Guitarres , & chantent des Airs dolens & lugubres devant la Maison de leur Maîtresse ; & parce que quelques-uns entendent passablement la Musique, ces petites Serénades rustiques ont aussi leur agrément.

Nous avons eu quelquefois les soirs d'autres sortes de Concerts sur les Balcons du Palais. Le plus beau que j'aye entendu, est celui du Prince de Parme , General de l'Infanterie des Armées Venitiennes. Son Palais estoit éclairé en dehors , de soixante flambeaux , des Tapis à toutes les Fenestres , avec grand nombre de Feux & de Lumieres de l'autre côté du grand Canal. Il faisoit cette Feste en réjouissance de la Victoire obtenüe par les Chrétiens contre les Infidelles. Il y avoit des

Voix admirables, un Chœur de Symphonie magnifique, mêlé de Trompetes & de Tambours; & de temps en temps on faisoit des décharges de Boëtes & d'Artillerie. Ce divertissement dura deux ou trois grandes heures.

Les Dances des jeunes Filles.

C'est quelque chose de joly les Festes & les Dimanches, de voir les Dances des jeunes Filles d'Artisans. Elles s'assembtent sur le soir par pelotons dans les Places publiques. Il y en a une qui jouë du Tambour de Basque, & chante en mesme temps, pendant que les autres dancent les Furlanes dont je vous ay parlé ailleurs. Leurs Habits sont fort simples, mais d'une grande propreté.

Les plus notables sont vêtues de Tafetas chamarré d'une petite Den-

telle d'or & d'argent, la gorge fort découverte; un Colier de Filigrane d'or ou d'argent doré, dont les grains sont aussi gros que de petites Noisettes, des Pendans-d'oreilles, & des Brasselets aussi d'or, ou de fausses Pierrieres, leur Coiffure toute unie, quelques petites Boucles sur le front, & un Tour de gros Boutons de Filigrane pareillement d'or ou d'argent doré derriere la teste, avec des abondances de Fleurs dans les tresses de leurs cheveux.

Les plus agreables de ces Dances sont lors qu'il y a des Fêtes d'Eglise. Elles font mettre dans les Places plusieurs Bancs, & laissent au milieu un grand Cercle unide, où elles font de petits Bals. Les Artisans, & autres petites Gens, qui veulent estre de la Fête, font venir un Clavecin avec des Violons, & l'on ne peut s'empescher de rire, de

voir leur maniere de dancier sans règle ny mesure , chacun faisant les pas à sa fantaisie, & de la maniere qu'il luy plaît ; mais neanmoins d'une legereté & d'une vîtesse qui ne se peut quasi comprendre , pour des Gens aussi grossiers qu'ils le sont.

Quand ces Fêtes se font dans quelques Isles hors de la Ville , le divertissement est encore tout autre. L'on couvre les Places de toile & de verdure. Il y a des Barques de petites Symphonies , qui viennent des environs ; & comme il semble que tout soit permis à la Campagne, & que l'on y doive avoir une entière liberté , on voit des jeunes Gentilshommes qui jettent bas leurs Vestes , se mettent de la Feste , & prennent plaisir à dancier avec les autres au milieu de cette Troupe Champestre.

Il a fait de tres beaux jours durant le mois de Fevrier ; mais entre les autres, le Soleil parut si beau un Mardy , qu'une Troupe de Dames d'une Ville qui se peut dire la plus réguliere du Royaume , résolut de prendre le divertissement de la Promenade. Elles allèrent pour cela le long d'un Canal, qui renferme un des Parterres d'un Palais le plus achevé de l'Europe. Comme toutes ces Dames ont infiniment de l'esprit , elles mirent diverses Questions sur le Tapis , & firent particulièrement rouler la Conversation sur les divers effets de l'Amour. Une des plus belles de la Compagnie , qui avoit lû depuis peu les Métamorphoses d'Ovide en Rondeaux par Monsieur de Benferade , donna lieu d'examiner ces plaisantes rêve-

ries. Chacune dit son avis sur les changemens qui y sont décrits, & reprochoit agreablement à cette jeune Personne , qu'elle avoit fait d'aussi grandes merveilles , quand un Chat , façon d'Espagne, vint se planter devant elle. Il la regarda d'une maniere qui n'est point ordinaire aux Chats ; il marcha quelques pas devant elle, & se retournant soudain, il poussa des cris si pitoyables , qu'il emût le cœur de la Belle. Les autres Dames n'en furent pas moins touchées, & chacune se seroit mise en devoir de le caresser pour faire finir ses cris, s'il ne se fust jetté tout d'un coup dans le milieu du Canal, où il se noya. Un Gentilhomme qui étoit présent, le fit pêcher, & s'estant apperçû que la Demoiselle devant laquelle il s'estoit

arresté , n'avoit point de Manchon , il envoya ce Chat chez un Pelletier , afin qu'il se servist de sa peau pour en faire un dont il vouloit luy faire présent. Il fit ces Vers en attendant l'exécution de son dessein , comme si la Belle eust eu déjà le Manchon.

A LA JEUNE IRIS.

S*I tous les Chats étoient bien
sages,
Il s'en trouveroit maints & maints,
Qui comme ce beau Chat , feroient
d'heureux n'aufrages
Pour couvrir d'aussi belles mains.*



*Qu'on ne dise point que la rage
Le fit précipiter dans l'eau ;
Mais plutôt qu'en admire un effet
de courage
Qui sera trouvé fort nouveau.*



*Son destin est digne d'envie,
Comme il fut digne de pitié.
S'il fut pour sa beauté chéry durant
sa vie,
Sa mort l'embellit de moitié.*



*La mort qui ne fut jamais belle,
Luy donne un lustre si touchant,
Qu'au pouvoir de l'Amour l'ame la
plus rebelle,
A l'aimer auroit du panchant.*



*Il ne faut pas que l'on s'étonne,
S'il chercha la mort à dessein.
Quel plaisir d'échauffer une aimable
Personne,
En touchant sa bouche & son sein!*



*Je veux biẽ qu'il soit mort de rage.
Que de Gens poussent de sôûpirs,
Et presqu'à tous momens enragent
davantage,
Sans avoir les mesmes plaisirs !*



*Si l'on croit la Métempsicose,
Ce Chat fut un de vos Amans,
Qui vit bien qu'il perdrait auprès
de vous sa Cause,
Malgré ses tendres sentimens.*



*Ainsi d'Homme devenu Beste,
Ce Chat, des Chats le plus adroit,
Vous voyant sans Manchon, résolu
dans sa teste,
De vous mettre à couvert du froid.*



*On le voit soudain qui s'élance
Dans l'eau qu'il craint plus que
le feu ;
Mais que n'eust-il point fait , puis
qu'en vostre présence
La mort ne lui sembloit qu'un jeu?*



*Il espéroit par ses lumieres
Débrouiller la nuit du trépas,
Et se rendre sçavant dans toutes les
manieres.*

Pour approcher de vos appas.



*Il crût qu'étant de bonne mine,
On le mettroit d'une façon,
Qu'encore que chacun vous estime
bien fine,
Vous donneriez dans l'hameçon.*



*Ce Chat, en prenant cette forme,
Eust eu peine à mieux exprimer,
Qu'il faut, pour estre heureux, qu'un
Amant se conforme
En tout ce qui peut faire aimer.*



*O la noble Métamorphose !
Estant prest de finir son cours,
Pourroit-on souhaiter une plus douce
chose,
Que d'estre entre vos bras tou-
jours ?*



*Quand avec sa griffe tranchante,
Ce Chat s'acrochoit en tous lieux,
Encore*

*Encore que sa peau vous parust fort
plaisante,*

Auroit-il baisé vos beaux yeux?



*A présent qu'il a l'avantage
De ne vous faire plus de peur,
Vous n'avez pas un trait sur vostre
beau visage,*

Dont il n'ait eu quelque faveur.



*Ce Chat sous l'humaine figure,
Eust eu beau faire les yeux doux,
Il n'auroit jamais eu cette heureuse
avanture*

De reposer sur vos genoux.



*Si quelque vapeur importune,
Si les Aquilons mutinez
Soufflent insolemment, quelle bonne
fortune !*

Vous le portez à votre nez.



Si ce front d'où l'amour domine,

Juillet 1684. C

*Se trouve quelque pesanteur,
En l'apuyant dessus, vous n'êtes plus
chagrine,
Et vous rentrez en belle humeur.*



*Quand par des clameurs nom-
pareilles,
Par des bruits divers & confus,
On ose quelquefois étourdir vos
oreilles,
Soudain vous le mettez dessus.*



*Fut-il de mesme qu'une Souche,
Il reprendroit du sentiment.
Au moment glorieux où vostre belle
bouche
S'en approche tout doucement.*



*Ces Globes plus blancs que l'Y-
voire,
Qui se fuyans vivent en paix,
Le souffrent tous les jours jouir d'une
victoire
Que d'autres ne gagnent jamais.*



*Vous avez tout par excellence,
Rien ne manque à vostre embon-
point ;*

*Cependant il vous sert souvent de
contenance,*

Et cela ne vous messied point.



*Quand la blancheur fait place
aux roses,*

*Marque d'un indiscret discours,
Afin de vous remettre, & calmer
toutes choses,*

*Ce Manchon est d'un grand se-
cours.*



*Si quelque pauvre Amant soupire,
Sans qu'il puisse parler à vous,
Pour vous faire sçavoir l'excès de
son martire.*

Il y glisse le Billet doux.



*Si quelqu'un vent louer vos char-
mes,*

C. 2

*Et n'en parle pas comme il faut,
A l'ombre de ce Chat, vous riez jus-
qu'aux larmes,
Et vous moquez de ce Badaut.*



*Mais quoy qu'il serve à tout
usage,
On ne sçauroit dire de vous,
Que vous laissez aller vostre Chat
au fromage,
Vostre cœur en est trop jaloux.*



*Enfin pour achever l'histoire
De ce Chat que vôtre œil surprit,
Monsieur de Cordemoy ne nous feroit
pas croire
Que ce Chat n'eût jamais d'esprit.*

Je vous ay dit que ce Gentil-
homme avoit fait ces Stances en
attendant le manchon du Pelle-
tier; mais lors qu'il le reçut, &
qu'il ouvrit l'Etuy dans lequel il

étoit renfermé, il s'apperçût d'une nouvelle Avanture. Soit qu'elle vint par la méprise de l'Ouvrier, soit que l'Amour voulust encore persécuter ce pauvre Amant métamorphosé, il trouva un mächon d'une peau de Chien; ce qui luy fait ajoûter cecy.

P*Ar une autre métamorphose,
Dont je ne puis dire la cause,
Ce Chat à présent est un Chien;
Mais comme sa noirceur m'a donné
dans la veüe,
J'ay crû que ce Chien valoit bien
Le plus beau Chat de vostre Rue.*



*Au reste, ce Chien est sans fard,
Son noir n'est point de la peinture,
Il est tel que Dame Nature
L'a mis en ce monde sans art.
S'il peut à vos faveurs, au lieu du
Chat, prétendre;*

*Si pour luy vous avez du tendre,
Pour conserver un tel bonheur
Iris , je vous répons d'une amour
éternelle;
Entre les Animaux , le Chien a cet
honneur
D'estre estimé le plus fidelle.*

Je ne suis point étonné, Madame, que la réputation que s'étoit acquise M^r le Chevalier de Lhéry, Chef d'Escadre des Armées Navales du Roy, vous ait fait recevoir avec chagrin la nouvelle de sa mort. C'est un sentiment qui a esté commun à tous ceux que le vray merite touche. Si les éclaircissemens que vous souhaitez avoir sur tout ce qui le regarde, eussent pû entrer dans la Relation que je vous ay envoyée depuis peu de jours, de la maniere dont Sa Majesté a crû devoir

punir les Génois , je vous aurois épargné la peine de les demander. Monsieur le Chevalier de Lhéry a commencé à donner des marques de bravoure dès sa plus grande jeunesse. Il alla faire ses Caravanes à Malte à l'âge de quatorze ans , & fit ensuite trois Voyages en Candie pendant le Siège. Au dernier de ces Voyages , Monsieur le Duc de Beaufort l'avoit destiné avec Monsieur le Chevalier d'Avisse son Frere, pour estre auprès de sa Personne le jour de la grande Sortie qui fut faite sur les Turcs ; mais ils furent tous deux bleffez la veille de cette Sortie, monsieur le Chevalier de Lhéry d'un coup de Grenade à la cuisse , dont il fut un an à guérir. On le fit Enseigne au retour de ce Voyage , & Lieutenant en Janvier 1672.

Estant embarqué avec monsieur de Gabaret son Capitaine , & ayant abordé un Vaisseau Hollandois , il quitta sa Bateria , & sauta dedans le premier , suivy seulement de cinq Personnes. Il desarma le Capitaine, tua le Lieutenant , & fit seize Prisonniers , qu'on amena dans le Bord de Mr de Gabaret. Une si belle action luy fit mériter une Commission de Capitaine , que le Roy luy envoya sur le champ. Ensuite il alla en Sicile, où il demeura trois ans sans desarmer, & où il fit de si belles actions dans toutes les Batailles Navales qu'on donna aux Hollandois, qu'elles obligèrent l'Amiral Ruyther de faire son éloge, & de luy envoyer demander son amitié. Estant à Messine, il alla seul avec monsieur de Tourville, jusque dans le Port de

Rhége, où il brûla plus de soixante Maisons, & quantité de Bâtimens, puis revint au Port de Messine lors qu'on le croyoit perdu. Dans ce temps, le Roy luy donna une Pension de 1500. livres. Il se signala encore à Palerme, conduisant le premier Vaisseau de l'Avantgarde, qui alla y mettre le feu. En 1680. le Roy le choisit pour équiper le Vaisseau nommé *l'Entreprenant*, que Sa Majesté voulut voir à Dunkerque, & où Elle témoigna estre tres-contente de ses soins; & luy donna de grandes marques d'estime & de distinction. En allant de Dunkerque à Toulon, il rencontra deux Vaisseaux Portugais, l'un Amiral, & l'autre Contramiral. Il leur demanda le Salut, qu'ils refusèrent, parce qu'ils avoient le Pavillon, & qu'il

n'en avoit point. Son Vaisseau n'estoit monté que de 50. Pièces de Canon, & ne pouvoit se servir que de sa Bateria basse, à cause de quantité de Canons qu'il avoit embarquez pour porter en Roussillon. Cette grande inégalité ne l'empêcha pas de les attaquer, & ce fut si vivement, qu'en quatre heures de combat il les contraignit de venir à son Bord, luy demander de quelle maniere il souhaitoit estre salüé. Il répondit qu'il vouloit que ce fut avec treize coups de Canon; & qu'ayant l'honneur de commander un des Vaisseaux du plus grand Roy du Monde, c'estoit assez pour eux, qu'il y répondist de cinq volées; ce qui fut fait. Ses Habits & son Chapeau furent percez de plusieurs coups, & il fut blessé légèrement à la cuisse.

En 1681. il se trouva à l'Expédition de Chio, où il se distingua à son ordinaire, & essuya le plus grand feu de toute la Forteresse. La mesme année, le Roy luy donna une glorieuse marque de la satisfaction qu'il avoit de ses services, en l'honorant de la Cornette de Chef d'Escadre. En la mesme année il alla à Alger, où il s'aquita si dignement de son Employ de Général, & se porta avec tant de chaleur à toutes les Occasions, qu'à son retour le Roy luy ordonna de se ménager davantage, & de ne plus tant s'exposer. En 1682. il fut commandé pour croiser la Mer; & ayant fait rencontre d'une Caravelle Turque, montée de vingt-six Pieces de Canon, il l'attaqua, quoy qu'il fust seul; & après que le Capitaine se fut défendu

vigoureusement pendant deux heures , il le contraignit de se rendre, prit son Bâtiment, & tout l'Equipage fut fait prisonnier, & embarqué dans son Bord. La mesme année, étant encore seul de son Escadre, il contraignit un Vaisseau Génois de souffrir la Visite, ce que personne n'avoit jamais fait, & il s'y conduisit non seulement en brave Homme, mais en Homme de teste & de conduite. En 1683. au retour d'Alger, ayant rencontré deux grands Vaisseaux Corsaires, par un gros temps & une tempeste terrible, il les attaqua, quoy qu'il fust encore seul, leur donna la chasse pendant deux jours, en démâta un, & mit l'autre hors de Combat. Enfin le 29. May 1684. ayant esté commandé avec mille Hommes, pour la Descente qui

se fit à Gènes, il y fut tué d'un coup de Mousquet, à l'âge de 36. ans. Il n'y a personne qui n'ait regreté sa perte, un si brave Homme méritant de vivre plus long temps pour le service de son Prince.

Il a toujours fait paroître une grande pieté, & l'on peut dire que la crainte qu'il avoit de Dieu, alloit encore plus loin que son intrépidité dans les périls, quoy qu'elle ait fort peu d'exemples. Il a eu aussi une charité & une tendresse particuliere pour les Pauvres, qu'il a soulagez en toutes rencontres. En l'année 1679. il épousa Mademoiselle de Princé, Fille de Monsieur Ioseph Marlot, Seigneur de Princé, Grand-Maistre des Eaux & Forests de Champagne, & de Dame Marie Grillet, dont le Pere sor-

toit d'une des plus anciennés Familles de l'Anjou , & la Mere, de la mesme Maison que Messieurs Duneffon & d'Alesseau. Son Mariage n'a esté scû que des deux Familles , tant qu'il a vescu, Madame de Lhéry sa femme l'ayant souhaité ainsi , pour estre en état de le maintenir dans le service suivant sa qualité , & pour luy donner moyen de soutenir plus facilement les grandes dépenses qu'il y faisoit. Elle a esté reçûës du Roy avec toutes les marques de bonté & de distinction qu'elle pouvoit esperer. Quoy qu'elle n'ait point d'Enfans , Sa Majesté n'a pas laissé de luy donner une Pension de deux mille livres.

Mr le Chevalier de Lhéry étoit de la Maison de Cauchon de la Province de Champagne , qui

porte pour Armes , *de gueulles au Grifon d'or*. Son Ayeul paternel , Messire Jérôme de Cauchon , Seigneur de Versenay , d'Avisse , de Thierneuf , Estrée au Pont , & autres Lieux , Capitaine de Cavalerie , Gouverneur de Château-Portien pour le service de Sa Majesté , s'estoit allié avec Anne de Proisy , Dame de Neuville , Fille de François de Proisy , Baron de la Bove , Chevalier de l'Ordre du Roy , & Grand-Bailly de Vermandois. Thomas de Cauchon , Comte de Lhéry , Pere du Chevalier dont je vous parle , avoit pris alliance avec Jeanne-Marie de Vergueur , Dame de Courtagnon. Elle estoit Fille de Marguerite le Danois , Petite-Fille de Charles le Danois , Marquis de Geoffreville , Gouverneur de Rocroy. Son Fils , Fran-

çois le Danois, Marquis de Geofreville, luy succeda au Gouvernement, & soutint avec gloire le Siege contre les Espagnols. Les Comtes de S. Souplet, dont l'un a esté Chevalier de l'Ordre, & Grand-Bailly de Vermandois, descendent de la Maison de Vergeur, & la feuë Comtesse de Boufflers, Sœur de Madame la Comtesse de Lhéry, aujourd'huy Doüairiere, estoit Mere de M^r le marquis de Boufflers, General des Dragons de France, & Lieutenant General des Armées du Roy.

Charles de Cauchon, Baron de Thierneuf, Oncle paternel de monsieur le Chevalier de Lhéry, estoit maréchal des Camps & Armées de Sa majesté, mestre de Camp d'un Regiment de Cavalerie, & Commandant pour le Roy en la Ville & Fauxbourgs

de Rheims. François de Cauchon, Seigneur d'Avisse, Cadet du Baron de Tierneuf, fut tué à Rocroy, commandant la Compagnie des Gardes de monsieur le Prince. Jean de Cauchon, Seigneur de Sillery, & Vicomte de Puisieux, Petit-Fils de Jacques de Cauchon, Seigneur de Versenay, & Vicomte de Louvois, ne laissa de Marie le Picard sa Femme, Fille de Jean le Picard Seigneur de Villeron, & de Jacqueline de Champanges, Dame d'Attilly, que Marguerite de Cauchon, Femme d'Emard de Meneville, & depuis de Jacques de Mendoza, Premier maître-d'Hostel du Roy François I. & Chevalier de son Ordre. Marie de Cauchon, Dame & marquise de Sillery & de Puisieux, porta ces Terres le 13. Janvier 1544.

à Pierre Brulart son mary , Seigneur de Berny , Président des Enquestes au Parlement de Paris, puis Conseiller d'Etat , & eut pour Fils Nicolas Brulart de Sil-lery , Chancelier de France. En 1428. Pierre de Cauchon , Docteur en Theologie , Vidame de Rheims, fut maistre des Requêtes , & en suite Evesque de Beauvais & de Lisieux. Jean de Cauchon , Seigneur du Godart & de Sevigny , fut Conseiller & maître - d'Hostel ordinaire du Roy Charles VII. en 1430.

Cette maison , outre son ancienneté , a de grandes alliances ; celle de Rohais & de Saligny , par Jean de Cauchon , qui épousa Jeanne de Rohais de Saligny ; celle de Bossu , par Thierry de Cauchon , Seigneur de maupas-du-Tour , Commandant dans la Ville

& Fauxbourgs de Rheims , qui fut marié avec Adrienne le Bossu, Fille de Lancelot le Bossu , maréchal heréditaire du Laonnois ; celle de Mouffy , par Anne de Cauchon , Femme de René de mouffy , Seigneur de Puisboüillar , Gouverneur de Metz ; celle de Durfort , par Barbe de Cauchon , Femme de Symphorien de Durfort , Seigneur de Duras ; & celle de Gondy , par Charles Cauchon , Baron du Tour , Gouverneur de la Personne de Charles III. Duc de Lorraine , Chef de ses Conseils , Sur Intendant de Sa. Majesté , Premier Capitaine-Lieutenant de la Compagnie des Gendarmes , depuis Ambassadeur pour le Roy en Angleterre , allié avec Anne , Fille de Jérôme de Gondy , Chevalier d'Honneur de la Reyne Marie de Médicis.

Monsieur le Marquis de la Riviere a esté aussi tué devant Gènes , à la descente d'Arène , vendant chèrement sa vie l'Epée à la main à l'âge de vingt-deux à vingt-trois ans. Il estoit Fils de Monsieur Comte de la Riviere, Gouverneur & Bailly d'Auxerre, de la grande Maison de la Riviere , dont il y a eu deux Grands Chambellans , & entr'autres , Bureau de la Riviere , qui eut cette qualité sous les Roys Charles V. & Charles V I. Il fut Exécuteur testamentaire de ce dernier Roy , & enterré à ses pieds à S. Denys par l'ordre des Princes, comme on le voit par son Epitaphe. Il y a eu un Cardinal de cette Maison enterré aux Celestins de Paris. Elle est alliée à celles de Chastillon , Dammartin , la Trémoüille , d'Aunel ,

d'Inteville - Seignelay , finie en celle de la Riviere, Chanlemy , Sainte-More , Chafon , la Perriere , Damas , Pontalié , Baraucour , Pourcian , Toute-ville , la Baume , Maurever , Choiseüil , Lusignan , S. Gelais , Remigny , Chastelus , Curton , Chabannes , la Roüiere , &c. Le jeune Marquis tué devant Gènes , a esté Page de la Grande Ecurie , apres quoy il a servy huit Campagnes tant sur terre que sur mer. En sortant de Page , il fut Cornete de Monsieur le Comte de la Riviere son Frere , dont la Compagnie ayant esté réformée lors qu'on fit la Paix , son courage & son inclination luy firent chercher employ à la marine , où par son mérite il estoit parvenu en peu de temps à la qualité d'Enseigne. La mere de monsieur le

Comte de la Riviere son Pere , estoit de la maison de Spifame , l'une des meilleures d'Italie , à laquelle appartenoit la Seigneurie de menthon pres Gènes. Elle s'est établie en France en 1325. & descendoit de messire Lanfranc de Spinola de Gènes , maistre-d'Hostel de François I. Fils du Prince Ambroise Spinola , Duc de San Sevrin , marquis de Seste & de Venaûre , Chevalier de la Toison d'or , Gouverneur pour Sa majesté Catholique de tous les Pais , & en general de ses Armées ; & de Dame Jacqueline de Cigalle , de la maison des Comtes de Cigalle en Sicile , Sœur du Bassa Cigalle , Admiral des mers , & Général des Armées du Grand Seigneur Achmet , dont il épousa la Sœur. Cet Ambroise Spinola , & Jacqueline Cigalle , estoient

Ayeul & Ayeule de monsieur Spifame , Seigneur des Granges, laquelle maison a esté depuis alliée en France à celles d'Allegrain , de Marle , Chancelier de France , de Merouflet , de Rosé , de Podolin , de Col , des Dormans Chancelier de France , & de Suatine. Les Armes de la Riviere sont *en Champ de sable , à la Bande d'argent.*

Si vous avez esté contente depuis quelques mois de tous les Airs nouveaux que je vous ay envoyez , vous ne le serez pas moins de celui-cy, puis qu'il est de la composition d'un des plus grands maistres que nous ayons en musique.

AIR NOUVEAU.

U*Ne jeune & tendre Beauté
A captivé ma liberté.
Contre ses doux regards je n'ay pû
me défendre.
Mais hélas ! si ses yeux sçavent dé-
jà charmer ,
Son cœur ne sçait encor ce que c'est
que d'aimer.
Heureux si quelque jour le mien luy
peut apprendre.*

Les Nouvelles publiques vous ont appris , que le Chevalier Thomas Armstrong a esté exécuté en Angleterre , pour avoir eu part à la conspiration qui a fait tant de bruit depuis quelque temps. Il avoit esté Amy de feu Cromvvel , auquel il avoit promis la teste du Roy. Le Roy
le

GALANT. 7³
il
le ſçavoit , & non ſeulement

Vne jher te contre ses
douxre las si ses yeux sca-
uent de est que d'aimer heu-
reux he pren-



Nevgate ; & ſur ce qu'il avoit
eſté déjà condamné par contu-
mace, il fut amené quatre jours
après à la Cour du Banc du Roy.
Juillet 1684. D

fait tant de bruit depuis quel-
que temps. Il avoit esté Amy de
feu Cromvvel , auquel il avoit
promis la teste du Roy. Le Roy
le

le ſçavoit , & non ſeulement il luy avoit dit qu'il le ſçavoit, mais il luy avoit pardonné cet énorme crime ; & pour l'obliger à rentrer dans ſon devoir, il l'avoit comblé de Biens. Une Bonté ſi peu ordinaire n'avoit point touché ſon cœur. Il étoit entré dans les deſſeins des derniers Conſpirateurs ; & voyant l'Entrepreſe découverte, il avoit crû en fuyant pouvoir éviter la punition qu'il méritoit. On le fit chercher ; & ſur l'avis qu'on reçût qu'il s'étoit retiré en Hollande , on prit des meſures pour le découvrir. Il fut enfin arrêté à Leyde , & mené à Londres le 20. du dernier mois. On le conduiſit à la Priſon de Nevvgate ; & ſur ce qu'il avoit eſté déjà condamné par contumace , il fut amené quatre jours après à la Cour du Banc du Roy,

Juillet 1684.

D

où l'on écouta ce qu'il voulut dire pour sa défense ; mais il ne pût se justifier, & la Cour le condamna à souffrir la peine du crime de haute trahison. Un des jours suivans, il fut encore amené devant le même Tribunal , & prétendit que la peine encouruë par la contumace ne devoit point avoir lieu à son égard. Pour cela, il demanda qu'on fît la lecture d'un Acte de la sixième année du Roy Edoüard VI. Cet Acte portant que les Criminels auroient le terme d'un an, pour se rendre entre les mains de la Justice , il représenta qu'il pouvoit bien esperer qu'on ne luy refuseroit pas la liberté de se défendre , selon la forme que les Loix avoient prescrite , puis que ce terme n'étoit pas encore expiré. Après qu'on eut lû l'Acte dont il

crôyoit tirer avantage , Mylord
 Chef de Justice luy dit , que ne
 s'étant pas rendu volontairement
 prisonnier , il n'avoit aucun sujet
 de prétendre que l'on pust inter-
 preter la Loy favorablement pour
 luy. Ainsi on luy prononça sa
 Sentence , & il fut reconduit à la
 Prison de Gatheouse. Le 30.
 dernier jour du mois, on le traîna
 sur une claye à Tiburne , qui est
 le lieu ordinaire où les Criminels
 sont exécutez. Lors qu'il y fut
 arrivé , il mit entre les mains des
 Scherifs un Ecrit , qu'il déclara
 contenir tout ce qu'il avoit à dire
 pour sa derniere déposition. Il
 fut ensuite pendu , & mis en qua-
 tre quartiers après qu'on luy eut
 arraché le cœur. On a exposé sa
 teste en spectacle au dessus de la
 grande Salle de VWestminster ,
 auprès de celles d'Olivier Crom-

vvel, d'Ireton, & de Bradshau; & l'un des quartiers de son Corps a esté envoyé à Stafford. Les Bourgeois de cette Ville-là, dont il avoit esté député au dernier Parlement, l'avoient demandé. On dit que par l'examen qui a esté fait de ses Papiers, on a eu des preuves convaincantes du dessein des conjurez contre la Personne du Roy, & contre celle de monsieur le Duc d'York; & qu'on a appris par les lieux de leurs Assemblées, les noms supposez dont ils se servoient, & les pratiques secretes qu'ils avoient dedans & hors le Royaume, avec des Personnes qu'ils croyoient pouvoir contribuer à faire réüssir leur détestable dessein.

Je quitte cette matiere, pour passer à un Article qui est fort à l'avantage de vostre beau Sexe.

La sçavante Mademoiselle le Févre , ayant joint à la Traduction qu'elle a faite des Oeuvres d'Anacréon , celle des deux seules Pièces qui sont venuës jusqu'à nous de la fameuse Sapho , une Fille de qualité de Guyenne , âgée seulement de dix-huit ans , s'est divertie à les mettre en Vers sur cette Traduction. La maniere dont elle écrit est si pure & si aisée , qu'on ne doit pas s'étonner de l'empressement qu'on a de voir tout ce qui part d'elle. Le nom de Sapho , qui a passé pour une dixième Muse , est connu de tout le monde , mais peu de Personnes ont lû ce qui est resté de ses Ouvrages , & je croy, Madame, que vous le lirez avec plaisir dans les Vers qui suivent.

HYMNE DE SAPHO
A VENUS.

Souveraine Déesse , immortelle
Vénus ,
Toy de qui les Autels sont par tout
si connus ;
Fille de Jupiter, qui trouves tant de
charmes
A decevoir l'espoir des credules
Amans,
N'accable point mon cœur de peines
& d'alarmes.
Soulage aujourd'huy mes tourmens,
Et daigne te montrer à mes vœux
attentive,
Comme tu fis jadis en ce fortuné jour,
Où je te vis quitter le Céleste Séjour,
Pour descendre sur cette Rive,

Je m'en souviens encor. Des Passe-
reaux legers

Te tiroient dans un Char par le milieu des airs.

Ils reprirent leur vol, dès qu'ils t'eurent menée.

Alors en souriant tu daignas m'aborder ;

Et pour rendre le calme à mon ame étonnée,

*Tu voulus bien me demander
Pourquoy je t'invoquois, & d'où par-
toient mes peines.*

*Tu t'informas aussi des desirs de mon
cœur,*

*Et quel étoit celui qu'avecque tant
d'ardeur*

Je voulois mettre dans mes chaî-



[nes.

*Quel est donc me dis-tu, Sapho, quel
est celui*

*Qui regarde tes feux comme indi-
gnes de luy ?*

*Ah ! s'il fuit maintenant ton aimable
présence,*

80 MERCURE

Un jour qui n'est pas loin il la re-
cherchera ;
S'il refuse tes dons , l'heureux mo-
ment s'avance,
Où luy mesme t'en offrira,
Et bien tost à tes loix je soumettray
son ame.
Viens donc encor, Déesse, écouter mes
soupirs ;
Termine mes douleurs, accomplis mes
désirs ,
Et daigne protéger ma flâme.

ODE DE SAPHO A SON AMIE.

H*Heureux qui près de vous*
respire,
Et remarque à toute heure avec
combien d'appas
Vous sçavez & parler & rire ;
Le plaisir qu'il goûte icy bas
Aux Immortels pourroit suffire.



*C'est par ce ris & ce parler,
Que mon cœur se laisse troubler;
Car dès que je vous vois, je cherche
en vain l'usage
Et de mes pas, & de ma voix;
Un feu vil & subtil me réduit aux
abois;
Je sens couvrir mes yeux par un
épais nuage.*



*Je n'entens rien distinctement;
Je suë, je pâlis, je frissonne, je trëble,
Je n'ay ny poulx, ny mouvemens;
Et dans ce desordre il me semble
Que je n'ay plus à vivre qu'un
moment.*

Je vous ay déjà parlé du mérite de Madame d'Armançay, qui étant souvent auprès de Mademoiselle, aujourd'huy Madame la Duchesse Royale, luy envoya

D 5

pour Etrennes en 1683. un petit Amour, qui d'une main luy présentoit une Bague d'or où étoit une Foy ; & de l'autre, des Vers qui marquoient à cette jeune Princesse , qu'un grand Prince charmé de sa renommée, l'avoit envoyé. Il estoit aisé de connoître par ces Vers , que l'Amour vouloit parler de Monsieur le Duc de Savoye. Le Mariage de ces deux illustres Personnes s'étant accompli , Madame la Duchesse Royale reçût cette Lettre de Madame d'Armançay , lors qu'elle passa à Lyon, pour se rendre à Chambéry.





A MADAME

LA

DUCHESSE ROYALE

MADAME,

Depuis que Vostre Altesse Royale est partie, j'ay tous les jours esté pressée du desir de me donner l'honneur de luy écrire, & j'y ay résisté, ne croyant pas que la simple envie de l'assurer de mes tres-humbles respects, & de la douleur que me cause son éloignement, fust un sujet qui seul me dуст permettre de prendre la liberté de l'importuner. Mais enfin, Madame, une aventure qui m'est arrivée, me fait ha-
zarder, dans la pensée que le recit

D 6

n'en sera pas desagreable à V.A.R. Elle sçaura donc, Madame, qu'il y a quelques jours que j'allay à S.Clou pour rendre mes respects à Monsieur & à Madame, mais par malheur ils estoient allez ce jour-là à Versailles ; ce qui me fit prendre le party d'aller me promener dans les Jardins, où me souvenant que j'avois oüy parler à V.A.R. tendrement & tristement, de l'adieu qu'elle estoit sur le point de faire à S.Clou, j'avouë que je portay envie à ces charmantes Fontaines & à ces belles Allées, qui auront peut être plus de part que moy dans l'honneur de son souvenir ; & comme je révois ainsi avec assez de mélancholie, m'enfonçant dans les endroits les plus solitaires, j'apperçûs au travers de quelques Arbres, une Personne qui me parut telle, que je pensay d'abord la prendre pour l'ai-

mable Princesse , dont mon imagination estoit toute remplie.

Elle avoit vostre port , vostre taille
admirable,
L'éclat de vostre teint , vos yeux
brillans & doux,
Comme vous dans son air un charme
inexplicable ;
Mais je sçavois trop bien que ce
n'étoit pas vous.

Je pensay donc , Madame , que c'étoit la Duchesse Flore , & voyant en mesme temps plusieurs belles & jeunes Personnes qui m'étoient inconnuës , je m'imaginay encore que c'étoient les Divinitez qui habitent ce beau Sejour ; & en effet , je ne me trompois pas. Elles avoient l'air triste & negligé , & demeurant retirées dans les endroits sombres , elles ne sembloient pas fort disposées à faire un grand accueil à la Déesse. Aussi leur en fit-elle d'abord des

reproches par ces paroles.

Nymphes , vous paroissez tristes &
desolées ;

De vos Antres obscurs j'ay peine à
vous tirer.

Est-ce que le Printemps par ses bel-
les journées,

Contre un fâcheux Hyver ne peut
vous rassurer ?

*Une des Nymphes prenant aussi tost
la parole pour toutes ses Compagnes,
répondit en soupirant ;*

Helas ! c'est le Printemps qui fait
couler nos larmes,

Et le barbare Hyver nous causa
moins d'alarmes.

Nous aurions préféré ses cruelles
rigueurs

A la belle Saison qui fait naître les
Fleurs.

Elle nous a ravy l'admirable Prin-
cesse

Qui faisoit de ces Lieux la joye &
l'ornement.

Et comment voulez-vous y revoir
 l'allégresse,
 Quand nous venons de perdre un
 Objet si charmant ?

*Je fus ravie , Madame, d'entendre
 parler si fort selon mes sentimens,
 & je mourois d'envie d'aller me
 joindre à ces aimables Affligées,
 pour me plaindre avec elles de ce
 que le Printemps n'a pas laissé en-
 core quelques mois la neige dans
 les Montagnes , lors que j'entendis
 Flore prendre par ces mots le party
 de cette belle Saison.*

Le Printemps ne doit point encourir
 vostre haine,
 Nymphes, ce n'est pas luy qui cause
 vostre peine,
 Rien ne peut des Saisons interrom-
 pre le cours ;
 Mais quand il n'auroit pas ramené
 les beaux jours,
 Un Amant plein d'ardeur attend
 vostre Princeſſe,

Son cœur est enflâmé pour ses di-
vins appas,
Et ses brûlans soupirs volant icy
sans cesse,
Auroient fondu la neige, & chassé
les frimats;
Mais si vous aimez bien vôtre il-
lustre Maîtresse,
Dans ces Lieux enchantez, chers à
son souvenir,
Croyez-moy, bannissant cette noire
tristesse,
Celébrons le bonheur dont elle va
jouïr.
Son Epoux est plus beau que le
Dieu de Cythere,
Et ce Prince charmant ne pense qu'à
luy plaire.
En vain l'on a voulu porter ailleurs
ses vœux,
Elle seule devoit allumer ces beaux
feux.
Leurs Etoiles au Ciel, l'une à l'autre
assortie,
Dans leur ame ont formé la tendre
sympathie,
Qui sçait en un moment produire
pour toujours

L'heureux charme qui fait d'éternelles amours.

D'un Etat florissant elle sera la Reyne,

Et sur le cœur du Prince unique Souveraine ;

Les Graces & les Jeux vont estre de sa Cour,

Et tous les Dieux enfin d'accord avec l'Amour,

Attachent pour jamais le bonheur & la joye

Au nœud qui vient d'unir la France & la Savoye.

Dans ce moment-là, Madame, tous les Echos de S. Clou formant une espece de Chœur, repéterent plusieurs fois ces dernieres paroles ; & dans ce mesme temps je vis arriver une Troupe d'Amours, parmi lesquels je crûs en reconnoître un que j'ay veu auprès de V.A.R. qui se disoit Envoyé de Monsieur le Duc de Savoye, & je n'en doutay plus quand j'entendis qu'il disoit ;

C'est moy qui le premier luy vins
offrir sa foy ;
Et le Ciel benissant mon glorieux
employ,
Du beau Sang de LOUIS promet
à la Savoye
Des Héros qui feront & sa gloire,
& sa joye.

*A ces mots, Madame, je croy que
les Echos mesme de Versailles , &
des Lieux encore plus éloignez , se
joignirent à ceux de S. Clou , tant
j'entendis de bruit & de voix , qui
les repétoient à l'envy les unes des
autres ; mais aussi-tost je perdis de
veuë la Déesse, les Nymphes & les
Amours. J'entendis qu'on disoit que
les derniers prenoient le chemin de
Chambéry , & je crois que le reste
de la Troupe alla faire une Feste à
voſtre honneur, dont il n'étoit peut-
être pas permis à une Mortelle
comme moy d'être le témoin. Ce-*

pendant, Madame, je me trouvoy dans le cœur une impression de joye que je n'avois pas ressentie depuis le depart de V.A.R. & ie pensay que c'estoit un crime de s'affliger parmy tant de bonheurs, que le Ciel luy promct. Je m'en revins donc pleine d'impatience de les publier, & ravie, Madame, d'avoir trouvé une occasion si favorable d'assurer V.A.R. qu'elle n'a laissé aucune Personne en France qui luy soit plus dévouée que moy, ny qui soit avec un plus respectueux attachement pour toute sa vie, Madame, de V.A.R. La tres-humble, &c.

À Paris le 25. Avril 1684.

Il n'est pas fort étonnant qu'on renonce au Monde, & qu'on préfere à ses divers embarras l'heureuse tranquillité dont ont jouit dans le Cloistre; mais il est assez

nouveau , que cinq jeunes Filles prennent le Voile en un mesme jour dans le mesme Monastere. C'est ce qui est arrivé depuis un mois à l'Abaye des Ayes , Ordre de Cîteaux , dans la Vallée de Grésivaudan , à deux lieues de Grenoble. Cette Abbaye a esté fondée l'an 1160. par Marguerite de Bourgogne , Fille d'Etienne , Comte de Bourgogne , & d'Agnés de Zeringhen , & Femme de Guigues VIII. Dauphin de Viennois. L'une de ces cinq jeunes Personnes qui viennent d'y prendre l'Habit , est de l'ancienne Maison de Montaynard , qui comte entre ses Alliances celle des Comtes de Die , Forcalquier , & de Provence , & des Marquis de Montferrat. Des quatre autres , il y a deux Sœurs , qui sont Filles de M^r du Perron , Maître

des Comptes. Les deux autres sont aussi Sœurs , & Filles d'un Gentilhomme, appelé monsieur Vachon. Jamais on ne vit tant de résistance & tant d'opposition , que les Parens en ont apporté à la vocation de ces quatre Cousines germaines, qui sont Filles des deux Sœurs , & Nièces de monsieur Eyraud de S. Marcel, Conseiller au Parlement de Grenoble ; mais on ne vit jamais de Filles si bien appelées. Quelques avantages qu'elles fussent assurées de trouver au Monde, ayant du bien, de l'esprit, & étant bien faites, elles n'ont pû résister aux mouvemens de la Grace, qui a prévalu à tout. Ainsi elles sont sorties de la Maison de leurs Pères , sans en avertir personne , & se sont jetées dans ce Monastere , où elles ont perseveré deux

ans à prier toujours qu'on leur permist de prendre l'Habit. Madame l'Abbesse , qui est de la Maison de Girard-S.Paul, célèbre par plusieurs Hommes illustres qu'elle a produits , n'a pas peu contribué à une si sainte acquisition. Elle a beaucoup d'esprit , & une sage & judicieuse conduite, accompagnée d'une véritable & solide piété.

Il s'est fait un renouvellement de Noces , qui mérite bien d'avoir place icy. Monsieur le Bret, célèbre dans le Négoce, se voyant dans la cinquantième année de son Mariage , se crût obligé de régaler toute sa Famille , & il la fit assembler, tant en son nom, qu'en celuy de Madame le Bret sa femme , pour une feste qu'il commença par des Actions de graces à Dieu. Il est quelques

mariez de cinquante ans , quoy que peut-estre le nombre en soit fort petit ; mais il est rare de se trouver comme luy Pere de cinquante, tant Enfans , que Petits-enfans. Le Billet par lequel il les invita de se rendre au lieu choisy pour la Feste , estoit conçu en ces termes.

Vous estes priez de la part de Monsieur le Bret le Pere , & de Madame son Epouse , de leur faire l'honneur d'assister à la Cerémonie d'une haute Messe qu'ils feront célébrer Dimanche prochain 25. jour de Juin 1684. à onze heures précises du matin , dans l'Eglise & Paroisse de Courbevoie, près le Pont de Neuilly , en action de graces de la cinquantième année de leur Mariage ; & à l'issuc , au Dîné en la Maison de Monsieur le Couteux le jeune , au mesme Lieu de Courbevoie.

On chanta d'abord le *Veni Creator* en musique , & ensuite l'aîné de trois Fils , qui sont tous trois Religieux , célébra la messe. Les deux autres luy servirent de Diacre & de Sous-Diacre. Cette messe fut suivie du *Te Deum* aussi en musique , apres quoy on remena les Mariez avec les Violons. Leurs Petits enfans les obligèrent de consentir à cette marque de réjouissance. Leurs trois Filles ont esté mariées aux trois Freres messieurs le Couteux, Banquiers. Le Dîné fut fort splendide. On se divertit l'apres-dinée, & avant qu'on revinst à Paris, on servit une Colation tres-propre. C'estoit un Ambigu en viande & en fruit. On y ajoûta cinquante Corbeilles , qui furent distribuées aux cinquante Conviez. Ainsi ce fut une Feste veritablement

ment galante. Voicy un Sonnet,
qu'un des Fils, qui est Chanoine
Régulier de Sainte Geneviève,
présenta aux mariez, sur ce Re-
nouvellement de mariage.

EPITALAME.

PEre heureux, Mere fortunée,
Qui faites revivre le temps
Des Rachels & des Abrahams,
Par vostre nombreuse lignée.



Feste cette belle journée,
Qui vous fait voir tous vos Enfans
Rassemblez, apres cinquante ans
De vostre honorable Hymenée.



L'union des Enfans de Iob,
Le bonheur de ceux de Iacob,
Se font avec plaisir admirer dans les
vostres.



Mais ce qui passe tous les biens
Juillet 1684. E

*Des Patriarches anciens ,
C'est d'y voir l'Evangile & l'esprit
des Apostres.*

Il ne faudroit pas un si grand nombre d'années pour se voir un pareil nombre d'Enfans, si ce qui est arrivé depuis peu de jours à un Particulier, Bourgeois de Paris, luy arrivoit fort souvent. Sa Femme estant presté d'acoucher, il croyoit n'avoir besoin que d'une Nourrice, parce qu'il ne s'attendoit qu'à un Enfant. Cependant elle en mit deux au monde, & pour augmentation de lignée, une heure apres qu'elle eut accouché, on luy en apporta deux autres, qui estoient le fruit d'une amour secrette. Ainsi il s'est vû en un seul jour Pere de quatre Enfans, qui marquent tous quatre avoir grande envie de vivre.

S'il continuë , il n'y aura point de Famille plus nombreuse que la sienne.

La sécheresse a esté si grande depuis fort long-temps , qu'elle a obligé Monsieur le Bailly & Maire de Vendosme , de prier les Peres Benédicins de porter la Sainte Larme dans une Procession générale qui se fit sur la fin du dernier mois. Il s'y trouva quatre-vingts quatre Curez des Paroisses de la Campagne des environs , avec leurs Banieres , Croix , Clercs , & Habituez de ces Paroisses , tous en Chapes. On avoit tendu toutes les Ruës où devoit passer la Procession. Les ordres estoient donnez pour faire mettre en armes tous les Bourgeois , dont plusieurs Détachemens furent envoyez aux Portes de la Ville , pour y faire

Garde. La Jeunesse en équipage fort propre , accompagnoit la Procession , & huit des plus propres côtoyoient le Daiz sous lequel on portoit la Sainte Relique , ayant chacun une Pertuisane à la main. Les Officiers du Bailliage & de l'Electiôn , marchôient derriere le Daiz , suivis d'un nombre infiny de Peuple. Il y avoit plusieurs Reposoirs dans la Ville. Pendant qu'on s'y arrêtoit , tous les Gens d'armes faisoient des Décharges , & ceux qui estoient aux Portes , leur répondoient dans le mesme temps. La Procession commença à neuf heures du matin , & ne finit qu'à une heure apres midy. Il y avoit quantité d'Instrumens de Musique ; & tout y fut tres-bien ordonné. La Cerémonie étant achevée , les Gens - d'armes , avec M^r le

Bailly & les autres Officiers, montèrent au Château, devant lequel un Feu avoit esté préparé. On l'alluma apres que l'on eut chanté le *Te Deum* pour la Prise de Luxembourg, & il s'y fit encore plusieurs Décharges.

On s'est réjoüy de cette Conquête dans toute la France; mais on n'en a fait éclater sa joye en aucun lieu avec plus de magnificence, que l'on fit au Havre le 18. du mois passé. Vous ne devez pas en estre surprise. L'Empressement que monsieur le Duc de S. Aignan, Gouverneur de cette Place, a de Plaire au Roy, inspire un zèle si pur à ses Habitans, qu'ils ne laissent perdre aucune occasion de le signaler. Après que le *Te Deum* eut esté chanté dans l'Eglise de Nostre-Dame avec toute la solemnité

possible , en présence de ce Duc, de Madame la Duchesse sa Femme, & de beaucoup de Noblesse, & d'Officiers de Marine & de Troupes, on marcha vers la grande Place qui est devant l'Hôtel de Ville, où cinq ou six jours auparavant , monsieur le Duc de S. Aignan , & les Echevins & Conseillers de Ville, avoient fait dresser une Statuë de huit pieds de haut. Elle étoit d'une tres-belle attitude , & représentoit le Roy étu en Héros. Il y avoit sur la Base des Inscriptions Latines de la cōposition de M^r Morel, premier Echevin, que le sçavoir & la délicatesse du génie ont distingué en plusieurs occasions. Je vous en envoie le dessein gravé. Vous voyez cette Statuë accompagnée de quatre Figures , qui sont la Religion, la Générosité, la Justi-





ce , & la Bonté. Ce qu'a fait le Roy , & ce qu'il fait encore tous les jours , pour bannir l'Herésie de son Royaume ; les soins généreux qu'il prend pour mettre la France dans le plus haut point de gloire où elle ait jamais esté ; l'exactitude avec laquelle il fait rendre la Justice , & le triomphe qu'il a remporté sur luy , pour donner des bornes à ses Conquestes & le calme à toute l'Europe , sont de grands sujets d'éloges pour cet auguste Monarque, & c'étoit sur quoy rouloient les Inscriptions Latines dont je viens de vous parler. Au dessus du Feu étoit un Soleil , dardant ses rayons sur des Aigles , des Lions , & plusieurs autres sortes d'Animaux & de Monstres , qui furent tous consummez, si-tost que monsieur le Duc de S. Aignan

l'eut allumé. Cent coups de Canon, & plus de neuf mille coups de mousquet, & de Pistolet de la Cavalerie, se joignirent trois fois aux cris redoublez de *Vive le Roy*. On avoit dressé une Table de cinquante Couverts dans l'une des Salles de l'Hostel de Ville. Elle fut servie avec autant de magnificence que de propreté; pendant que le peuple, accouru de tous costez dans la même Place, pouffoit des cris de joye, & faisoit des vœux pour la prospérité de ce grand Monarque. A la fin du Repas, où plusieurs Officiers de Marine & de Troupes de Terre avoient esté conviez, on fit voler par reprises un grand nombre de Fusées, au son des Trompettes, & de plusieurs autres Instrumens. Les Troupes ne défilèrent que bien avant dans la nuit.

Je ne puis finir l'Article de Luxembourg , sans vous faire part de quelques Ouvrages que l'on a faits sur sa prise. Le Quatrain qui suit est de Monsieur Doujat de l'Académie Française.

LUXEMBOURG' PRIS.

MA renommée estoit grande
autrefois,

Aujourd'huy par ma chute elle de-
vient plus belle,

Lors que le Grand LOUIS me sou-
met à ses Loix,

Pour donner à l'Europe une Paix
éternelle.

Voicy une Emblème du même monsieur Doujat. Le corps est Hercule, qui d'une main abat un Lion avec sa massue, & de l'autre brûle une Hydre, mettant

le feu aux endroits où tenoient les diverses testes de ce Monstre, qu'on avoit abatuës aux pieds du Héros, avec ces mots,

Cedunt & Robur & Artes.

Il est aisé de reconnoître le Roy dans Hercule. Le Lion marque particulièrement la Ville & Duché de Luxembourg, qui a pour Armes, d'argent au Lion de gueules, couronné, armé, & lampassé d'or, la queue noyée & passée en Sautoir.

L'Hydre, qui estoit un Serpent d'eau à sept testes renaissantes, marque les *Fortifications extraordinaires*, tant naturelles, par la Riviere d'Alsits, qui serpente autour de la Place & l'environne de trois costez, & par le Roc escarpé; qu'artificielles, par les Contregardes, les Redoutes à plusieurs étages, les Fourneaux,

les Galeries & Traverses dans
ses doubles Fosse^z taillez dans le
Roc, & les autres Ouvrages sans
nombre, qui les uns après les
autres s'opposoient aux efforts
des Assiégeans.

Mademoiselle de Razilly a fait
le Sonnet que vous allez lire.

SONNET.

Quel éclatant retour, quelle
heureuse journée
Ramene triomphant l'invincible
LOUIS!

L'Europe retentit de ses faits inouis,
Et craint de succomber dessous sa
destinée.



Luxembourg si long temps à sa perte
obstinée
Vient de subir le joug de l'Empire
des Lys,

*Et Gènes dans ses Murs par le feu
démolis,*

*Voit contre un tel courroux sa puis-
sance bornée.*



*Rome ne vit jamais un plus pom-
peux retour,*

*Une double victoire embellit ce
grand jour;*

*Mais sur tout le Vainqueur charme
par sa puissance.*



*Il plaît mesme aux Vaincus qu'il a
mis sous ses Loix;*

*Et ses Peuples conquis disent tous
d'une voix,*

*Que si l'on craint son Bras, on aime
sa clémence.*

Les Vers qui suivent sont de
Monsieur Salbray , Valet de
Chambre de Sa Majesté. Son
nom est connu par plusieurs

Ouvrages, qui ont mérité l'approbation du Public.

POUR LE ROY,
Sur le sujet de la Paix.

Comme un foudre de Guerre on
a vû ce Monarque
Au mépris de son rang braver Mars
& la Parque,
Et soumettre à ses Loix des Peuples
indomptez,
Qui vantoient de tout temps leurs
fieres libertez.
Etats, Roys, Empereur, de leur puis-
sante Ligue
En vain à ce Torrent ont opposé la
digue;
Malgré les grands efforts de leurs
nombreux Guerriers,
A leur honte ils ont vû croître encor
ses Lauriers.
Mais dans ce beau progres de sa
valeur extrême,

*Il triomphe à la fois , & d'eux , &
de luy-même ;*

*Ce modeste Vainqueur , loin de s'en
prévaloir ,*

*En faveur de la Paix desarme son
pouvoir.*

*Quel Conquérant jamais s'est acquis
tant de gloire ?*

*Prendre , garder , contraindre au gré
de ses souhaits ,*

*Faire comme il luy plaît & la Guer-
re & la Paix ,*

*Que d'honneur pour LOUIS ! que
d'employ pour l'Histoire !*

Les Auteurs des deux Ouvra-
ges suivans me sont inconnus.

SUR LA PRISE DE LUXEMBOURG.

LA vigilante Renommée
Disoit à Luxembourg au Fauxbourg
S. Germain,

*La Ville de ton nom sera prise de-
main;*

*Rien n'échape à ton Roy, qui la tient
enfermée;*

*Peu de jours qu'il y met, sont déjà
sufisans;*

*Il fait plus en un mois, que d'autres
en dix ans.*



On ne peut de luy se défendre;

Le plus utile est de se rendre

Aussi tost qu'on l'entend venir.

En vain les Nations voisines

Prétendent planter des épines

Dans le chemin qu'il veut tenir.



Il faut louer sa tempérance,

De ce qu'avec tant de puissance

*Il ne forme à la fois qu'un Siège aux
Pais-bas,*

*Offrant aux Espagnols le repos, s'ils
sont las.*



*Pendant un tel discours, la Nouvelle
certaine*

*Court la Champagne & la Lor-
raine,*

*Qu'il a réduit sous son Ressort
Ce terrible Rocher qui leur pesoit si
fort.*



*De là pour les piller on faisoit plu-
sieurs courses.*

*Conseillers voyageurs à Mets,
Portez sans crainte vos bourses;
Vous n'avez pas besoin d'escorte
desormais.*

*Si vous sçavez donner des Arrests
juridiques,*

*Pour réunir un Fond de la France
mouvant,*

*Son Seigneur est pourvu de Mous-
quets & de Piques,*

*Pour les exécuter, & passa plus
avant.*

MADRIGAL.

Luxembourg, ce Roc si fa-
 meux,
 Qu'on estimoit inaccessible,
 Malgré ses Défenseurs fiers & pré-
 somptueux,
 N'a fait que divertir un Monarque
 invincible.
 Ce puissant Boulevard de nos vains
 Ennemis,
 Bien éloigné d'estre indomtable,
 En tres-peu de temps est soumis;
 Mais LOUIS l'a rendu pour jamais
 imprenable,
 Dès l'heureux moment qu'il l'a
 pris.

Il vous faut parler de Mada-
 me la Princesse Palatine, dont la
 mort arrivée icy en son Hôtel le
 leudy 6. de ce mois, a causé un

tres-sensible regret à tous ceux qui sont touchez d'un veritable mérite. Elle s'appelloit Anne de Gonzagues & de Clèves, & étoit Sœur de Louïse-Marie de Clèves & de Gonzagues, Reyne de Pologne, toutes deux Filles de Charles de Gonzagues & de Clèves, premièrement Duc de Nevers, de Mayenne & de Rhetel, puis de Montferrat, dont il hérita en 1627. par la mort du Duc Vincent II. son Cousin. Catherine de Lorraine, Fille de Charles de Lorraine Duc de Mayenne, étoit mere de ces deux Princesses. madame la Princesse Palatine avoit esté mariée en 1645. au Prince Edoüard de Bavières Comte Palatin du Rhin, fils de Frédéric V. Electeur Palatin du Rhin & Roy de Bohême, & d'Elisabeth Stuard, fille de Jacques Roy de la Grand

Bretagne, & d'Anne Princesse de Dannemarck. Je ne vous dis rien de la grandeur de la maison de Baviere, qui possede le premier Electorat & la premiere Voix entre les Electeurs Séculiers, après le Roy de Bohême, & qui tient le premier rang dans l'Allemagne, après la maison d'Autriche. Elle a donné deux Empereurs, Loüis & Robert, qui en ont formé les deux Branches principales, toutes deux illustres, un Roy au Dannemarck, à la Suède & à la Norvüége conjointement, & deux autres à la Suède seule, sans compter une infinité de Généraux, qui ont conduit des Armées en Italie, en Hongrie, en Angleterre, & en Dannemarck. Du mariage du Prince Edoüard avec Anne de Gonzagues & de Clèves dont je vous parle, sont sor-

ties trois Filles, Louïse-Marie, qui avoit épousé le Prince de Salms, & qui est morte, ayant laissé deux Enfans naturalisez François; Anne, qui est madame la Duchesse; & Benoite-Henriete-Philippe, Veuve de Jean Frédéric, Duc de Brunsvvic & de Lunebourg, mort Duc de Hanover, dont elle a aussi trois Filles. Vous avez souvent entendu parler des deux dernieres. Madame la duchesse est d'une modestie & d'une vertu, qui luy attirent l'admiration de tout le monde; & tous ceux qui connoissent madame la duchesse de Hanover, en sont charmez. Madame la Princesse Palatine leur mere joignoit à une naissance auguste toutes les qualitez du corps & de l'ame, qu'on desire dans les Personnes en qui ont veu troubler la perfection.

Sa beauté n'avoit pas moins fait de bruit que celle de la Reyne de Pologne sa Sœur; & pour l'esprit, on peut dire qu'on n'a jamais vû une si grande vivacité, avec tant de justesse & de bon sens. Elle a esté mêlée aux Affaires principales que la France a eûes pendant plusieurs années, & a toujours pris le bon Party. Aussi avoit-elle mérité l'amitié de la feuë Reyne Mere du Roy, qu'elle ne luy avoit accordée qu'après de longues épreuves. Toutes les Négociations dans lesquelles elle a esté employée, ont eu un heureux succez; & Monsieur le Cardinal Mazarin, qui l'a souvent pratiquée, en faisoit un tres-grand cas. Elle étoit parfaitement bonne Amie, & fut choisie pour estre Sur-Intendante de la maison de la feuë Reyne. Les

dernières années de sa vie se sont passées dans la retraite , à laquelle elle s'estoit resoluë pour se détacher tout-à-fait du monde, & songer uniquement à son salut. Elle ne voyoit plus personne, non pas mesme ses propres Enfants, qu'en certains jours de la semaine, & quelquefois monsieur & madame, qui avoient une haute estime pour sa vertu, & une tendre amitié pour une Princesse qui leur estoit si proche, estant Tante de madame. Une retraite si sainte luy faisoit porter toutes ses pensées à faire du bien aux malheureux ; & ce fut ce qui l'obligea l'Hyver dernier à faire vendre quantité de meubles, de Tableaux & de Bijoux, pour en faire des charitez aux Pauvres pendant la rigueur du froid, outre celles qu'elle faisoit à toute heu-

re à tous ceux qui venoient luy demander du secours. L'on peut croire que cette vertu estoit profondement gravée en son ame, par les Legs pieux qui sont marquez dans le Testament qu'elle écrivit de sa propre main sans que personne l'en sollicitast, quatre mois avant qu'elle tombast malade. Par ce Testament elle donne la plus grande partie de son bien aux Pauvres, aux Hôpitaux, aux Eglises, & à ses Domestiques, quoy qu'elle les eust tous mis en état de se passer de servir apres sa mort. Pendant onze mois qu'a duré sa maladie, elle a souffert sans murmure des douleurs inconcevables, plaignant beaucoup plus qu'elle les Femmes qui l'assistoient, à cause de la fatigue qu'elle croyoit leur causer. Elle est morte dans la 68. année de

son âge , apres avoir donné mille marques d'une pieté toute édifiante , & fait paroître la plus parfaite résignation dont un véritable Chrétien puisse estre capable dans ses derniers jours. La modestie de cette Princesse , l'avoit obligée à défendre les pompes qu'on fait ordinairement aux Funerailles des Personnes de cette naissance ; mais ses humbles sentimens n'ont pas esté suivis. Ceux qui ont droit de régler les Affaires de sa Succession , voulant luy rendre les honneurs que méritoit sa vertu , luy firent dresser une Chapele ardente des plus magnifiques dans le plus grand des Apartemens de son Hôtel. Son Convoy à la Paroisse , & de là au Val de Grace , où elle a voulu estre inhumée à costé de la Princcsse Benedicte , Abesse d'Avenay ,

d'Avenay , l'une de ses Sœurs , dans le Cloître de la Maison , ne fut pas moins digne de son rang. On y fit un Service solennel le huitième jour de son décès , & deux jours apres on en fit un en l'Eglise de S. Sulpice sa Paroisse, avec toute la magnificence que l'on pourroit employer pour une Reyne. Son cœur sera porté au Monastere de Farmon tier , comme elle l'a souhaité , par ce qu'elle & la feuë Keyne de Pologne sa Sœur y avoient esté élevées. Il faut vous dire encore à son avantage , que son zèle pour la Religion Catholique estoit si grand , qu'elle ne voulut épouser le Prince Palatin , qu'apres qu'il eut fait abjuration. Elle travailla aussi au Mariage de Madame avec Monsieur , dans la même veuë , & a converty Madame

Juillet 1684.

F.

la Princeſſe Louiſe ſa Belle-ſœur,
à préſent Abeſſe de Maubuiſſon,
& pluſieurs autres Perſonnes, à
qui elle à éſtably une Penſion pen-
dant leur vie, parce que ſans ce
ſecours ils n'auroient pû ſubſiſter.

J'oubliai le dernier mois à
vous apprendre la mort de mon-
ſieur de montplaiſir, Lieutenant
de Roy d'Arras Comme je vous
ay ſouvent fait ſon éloge en vous
envoyant de ſes Ouvrages, je
n'ay rien à vous en dire de plus.
Il eſtoit Oncle de madame la ma-
réchale de Créquy.

Meſſire Galliot Gallard, Sei-
gneur de Poinville, Semonville,
Courances, Dannemois, &c. eſt
mort auſſi depuis peu de jours. Il
eſtoit Maiſtre des Requeſtes, &
Frere de Madame la Premiére
Préſidente de Novion.

Tandis qu'on voit des pleurs

d'un costé , on voit éclater la joye de l'autre. Il y en a beaucoup depuis peu dans la maison de Lavardin , à cause d'un Fils , dont Madame la marquise de Lavardin est accouchée. Monsieur le marquis de Lavardin s'étant marié deux fois , n'avoit encore eu jusqu'à présent que des Filles. Si ce Garçon peut avoir un jour les mesmes lumieres que Monsieur son Pere, il deviendra un des plus sçavans Hommes du Royaume.

Comme l'esprit est moins rare dans le monde , que le bon goust & le bon sens , & que ces deux qualitez ne peuvét estre disputées à Monsieur Despreaux , que par ceux qui croient avoir sujet de se plaindre de sa sincérité , je ne suis pas surpris que vous témoigniez de l'impatience de sçavoir de quelle maniere il parla à Mes-

sieurs de l'Académie Françoise ; lors qu'ils le reçurent dans leur Compagnie , ce qui fut fait le premier jour de ce mois. Il fit paroistre d'abord l'étonnement qu'il avoit de recevoir un honneur si grand , & qu'il avoit si peu attendu , & demanda ce que diroient du choix qu'on faisoit de luy , ces grands Protecteurs de l'Académie , Monsieur le Cardinal de Richelieu , & monsieur le Chancelier Seguier. Il fit la peinture de tout ce que ces grands Hommes souhaitoient dans un Académicien , & voulut faire connoistre qu'il estoit fort éloigné des qualitez qu'ils luy jugeoient nécessaires ; ce qu'ils auroit eu de la peine à persuader à ses Auditeurs. Il continua en faisant l'éloge de Monsieur de Bezons , Conseiller d'Etat , dont il

remplissoit la place , & marqua
que les grands Emplois , tels que
ceux qu'il avoit eus , n'empes-
choient point Messieurs de l'A-
cadémie , de faire succéder un
simple Poëte à un Homme du
mérite le plus distingué , quand
ils luy voyoient ce qui est essen-
tiel à un veritable Académicien.
Il parla ensuite de ses Ouvrages,
& n'y voulant rien trouver qui
l'eust rendu digne de l'honneur
qu'on luy faisoit, il dit enfin, qu'il
commençoit à connoistre , que
la permission que le Roy avoit
bien voulu luy donner de tra-
vailler à son Histoire , en estoit
la cause, & que ces Messieurs s'in-
téressant à la gloire d'un si grand
Prince , n'avoient pas voulu le
priver de leurs lumieres dans une
entreprise si relevée , & cher-
choient à luy donner le moyen

d'en puiser parmy eux ; que si le Roy avoit permis qu'il contribuast de ses connoissances & de ses conseils à mettre au jour une Vie toute pleine de miracles, on ne devoit pas se persuader que Sa Majesté crust pour cela, qu'il pût y employer le stile pompeux, & les magnifiques expressions, dont tant d'autres que luy étoient capables. Il fit en cet endroit un éloge du Roy, court & serré, & le finit en disant, que si tous les Souverains du Monde avoient quelque chose à souhaiter, avec espérance de voir leurs souhaits remplis, ils n'en pourroient faire d'autres que celuy d'estre élevez dans le haut degré de gloire où Sa Majesté étoit parvenue. Après cet éloge, qui par la beauté de sa matiere ne laissa pas de paroître fort pompeux, il parla de luy encore une fois, mais toujours

avec une égale modestie. Il dit qu'il seroit du moins un de ces Historiens sinceres , qui se font croire par la simplicité de leur stile ; mais que cette sincérité ayant ses délicatesses & ses agrémens , il ne les pouvoit mieux trouver que parmi Messieurs de l'Académie. Si la premiere & veritable beauté d'un Discours, consiste à ne dire que ce qu'on en doit attendre, suivant la situation des choses dont ont parle, on peut assûrer avec raison, qu'on attendoit ce Discours , & qu'on avoit sujet de l'attendre. Peut-estre ne seroit-il pas facile de luy donner un plus juste éloge. Monsieur Despreaux parla avec la mesme facilité & la mesme hardiesse, que s'il eust toujours parlé en public , quoy qu'on ait peine à ne pas s'embarasser, quand on

est interrompu par de fréquentes acclamations.

M^r l'Abbé de la Chambre, qui se trouva alors Directeur, répondit à ce Discours au nom de l'Académie. Il s'étendit sur son origine, fit l'Eloge de tous les Protecteurs qu'elle a eus, aussi bien que celui de M^r Despreaux ; & ajoutant que l'esprit étoit la seule chose à laquelle cette Compagnie avoit égard, il fit connoître que le mérite, quoy que denué de tous autres avantages, y succédoit quelquefois à la Pourpre, & qu'il n'y avoit point de distinction parmy tous les Académiciens.

Sa réponse étant finie, on continua cette séance par la lecture de plusieurs Ouvrages. Monsieur le Clerc lût une Epître pour Madame la Duchesse

de Richelieu ; & monsieur Boyer
divers Sonnets, qui luy attirèrent
de grands applaudissemens. En
voicy deux qui me sont tombez
entre les mains.

SUR LA PRISE de Luxembourg.

Espagne , tes malheurs te ren-
dent-ils plus fiere ?
*Luxembourg cede enfin ; en vain de
toutes parts
Cette Place à nos traits se cachant
toute entiere,
Sembloit impénétrable à la foudre
de Mars.*



*Nos Soldats ont forcé l'invincible
Barriere
De ses Rochers affreux , de ses fa-
meux Rempars.
Et ton orgueil domté par leur ardent
guerriere,*

F 5

130 MERCURE

*Voit enfin sur ses Murs plantez nos
Etendars.*



*Cependant , quand LOUIS sous sa
main triomphante
Tient ta haine captive, & ta rage
impuissante,
Tu refuses la Paix , tu braves son
pouvoir.*



*Mais il faudra bien - tost que ta
fierté rougisse,
D'accepter cette Paix malgré ton
désespoir,
Comme un don du Vainqueur , ou
comme ton supplice.*

A MONSIEUR
LE CONTRÔLEUR
GÉNÉRAL.

Q*uand l'auguste LOUIS t'hon-
nore par son choix*

*Des secrets & des soins de la toute-
puissance ,*

*Qu'il est beau d'obtenir tant d'hon-
neurs à la fois*

*Sans avoir à rougir de sa magnifi-
cence !*



*N'as-tu pas ce qu'il faut pour les plus
grands Emplois ?*

*Exacte probité , profonde intelli-
gence ,*

*Zèle ardent pour vanger , & main-
tenir les Loix ,*

*Fermeté sans orgueil , vigueur sans
violence ?*



*De combien , par tes soins , d'orne-
mens , de beautés ,*

*Voit-on briller par tout la Reyne des
Citez*

*Monumens pour ton Roy d'éternelle
mémoire !*



*Que tu pouseras loin l'éclat dont
tu jouïs !*

*Tu ne fais point de pas qui ne mène
à la gloire ,*

*Et qui ne fasse honneur au siècle de
L O V I S.*

Monfieur de Benferade reçut auffi de grands applaudiffemens dans la lecture qu'il fit de la Traduction de deux Pfeaumes. Du férieux on passa à l'enjoué ; & Monfieur de la Fontaine régala les Auditeurs d'une Fable , que l'on écouta deux fois avec beaucoup de plaisir. La Morale estoit, qu'il y a de la prudence à se défier d'un Inconnu.

Rien ne prouve mieux tout ce que je vous manday la dernière fois de l'Affaire de Gironne , que la Prise de Cap-de-

Quiers. Lors qu'on n'abandonne une Place que pour aller se rendre maistre d'une autre, loin d'avoir reçu du desavantage, on est toujours en pouvoir de faire trembler ses Ennemis. Les Espagnols avoient mandé à Madrid, que l'Armée Françoisé estoit hors d'état de rien entreprendre, & par cette fausseté il est aisé de connoistre que ce qu'ils ont publié de la levée du Siege de Gironne, estoit bien exagéré. On sçait cependant que Monsieur le Maréchal de Bellefons, quoy qu'il eust fait quitter la Tranchée, qui ne fut comblée par les Ennemis qu'après plus de quinze jours, tint toujours l'Armée sous le Canon de la Place, jusqu'à ce qu'elle eust consumé tous les Fourrages de la Campagne, qui estoient fort abondans. Ce ma-

réchal se rendit le 12. du dernier mois à S. Pere Pescador , où il établit son Camp , à deux lieuës de Roses. Trente-deux Galeres de France étant arrivées le 21. monsieur le marquis du Quesne , Lieutenant General, luy en fit donner avis ; & le mesme jour , monsieur le Duc de mortemar , General des Galeres , & ce marquis , eurent avec luy une Conférence , dans laquelle on prit toutes les mesures nécessaires pour le Siege de Cap-de-Quiers. Le lendemain , on fit les Détachemens tant de l'Armée que des Galeres ; & monsieur le Duc de mortemar ; monsieur le Chevalier de Noailles , Lieutenant General des Galeres , monsieur le Chevalier de Bréteüil , Chef d'Escadre , & d'autres Officiers Généraux , &c.

tant arrivez devant Cap-de-Quiers avec dix Galeres , se mirent à la Portée du Canon. Cependant monsieur le maréchal de Bellefons vint camper à Fortia , à demy-lieuë de Roses , & pres de la mer , & de Figuières. Le soir , Monsieur le Marquis de Rével , Maréchal de Camp , arriva devant la Place , avec le Bataillon du Régiment Allemand , & le troisiéme , de Stoup. Monsieur de Chaseron y arriva le 23. avec deux autres Bataillons , & cent trente Dragons amenez de Perpignan ; & suivant l'ordre que monsieur le maréchal de Bellefons luy avoit donné , son premier soin fut de reconnoistre la Place. Il en sortit cent cinquante miquelets , qui firent une escarmouche. Elle dura quelque temps ; mais les

Nôtres les poussèrent si vigoureusement , qu'ils furent enfin contraints de se retirer. Le soir , six cens Hommes que monsieur le Duc de mortemar fit débarquer des Galeres sous la conduite de Monsieur le Commandeur de la Bréteche , prirent les Postes qu'on leur avoit destinez , ainsi que les autres Troupes qui devoient servir à ce Siege. Il y eut encore une nouvelle Sortie de Miquelets , mais avec le même desavantage du costé des Ennemis. Le 24. Monsieur de Chasferon fit sommer la Tour de Pont-Légat. Elle refusa de se rendre , ce qui obligea les Galeres à la canonner. Comme elle n'estoit pas en état de soutenir cette Attaque , elle se rendit le soir à discretion. Quelques Batteries furent dressées la nuit sui-

la Hauteur du Fauxbourg ; & le 25. si-tost que le jour parut, elles commencerent à tirer. On jetta des Bombes en mesme temps, & le fracas qu'elles firent, obligea le Peuple à se réfugier dans l'Eglise. Il en tomba une sur la Voûte, qui en fut toute enfoncée, & cet accident mit les Bourgeois dans une telle frayeur, qu'ils crièrent tous qu'il falloit se rendre. Le Gouverneur en connut luy-même la nécessité, & fit battre la Chamade. La Capitulation fut signée, & la Garnison sortit le 28. Elle estoit composée d'environ trois cens Hommes de Troupes réglées, & d'un pareil nombre de Miquelets, qui furent conduits à Lérída. Les Galeres & les Vaisseaux de Sa Majesté sont demeurez à la Rade

de Roses , qu'ils tiennent comme investies par mer , tandis que les Troupes qui s'en estoient approchées pour le Siege de Cap-de-Quiers , la tiennent comme bloquée du costé de terre. A l'égard de cette dernière Place , dont nous venons de nous rendre maistres , il y alloit fort de l'intérêt des Espagnols , de faire tous leurs efforts pour la conserver , non seulement à cause que ce Port peut servir à retirer les Vaisseaux & les Galeres de France , mais encore parce qu'elle donne entrée dans leur País , & qu'on y peut aisément conduire toutes sortes de Provisions ; ce qui ne se pouvoit auparavant , sans de grandes peines , & sans employer beaucoup de temps.

Madame la Duchesse de Vantadour , dont le mérite répond à la beauté , remplit à présent le poste de Dame d'Honneur de Madame. Ces Emplois de distinction & d'autorité , n'estant jamais donnez qu'à des Personnes capables de les soutenir , font l'éloge de ceux qui en sont pourvûs.

Monsieur le Marquis de la Rongere , Chef du nom de la Maison de Quatrebarbes , considérable en Anjou & au Maine , est aujourd'huy Chevalier d'Honneur de Madame. Monsieur le Marquis d'Etampes qui possédoit cette Charge , & Monsieur le marquis de la Phare , sont Capitaines des Gardes de monsieur , le premier à la place de monsieur le Chevalier de Châtillon , & le second à

celle de monsieur le Marquis de Beauvau ; monsieur le Chevalier de Châtillon , & monsieur le marquis d'Effiat , ayant esté gratifiez par Son Altesse Royale de la Charge de Premier Gentilhomme de sa Chambre , qui vaquoit par la mort de monsieur le Duc de Choiseüil qui la possédoit seul. De pareils présens sont beaux , & ne peuvent estre faits que par un aussi grand Prince que monsieur.

Le Jeudy 20. de ce mois , Mr le Duc de Brissac épousa mademoiselle de Vertamont , fille de feu Monsieur de Vertamont maistre des Requestes , fils & Petit-fils de Conseillers d'Etat , & de Dame Marie d'Aligre , présentement femme de monsieur le maréchal de l'Estrade , fille & Petite-fille de deux Chanceliers

de France. Mademoiselle de Vertamont a beaucoup d'esprit, & sçait plusieurs Langues. La maison de Brissac, l'une des plus anciennes du Royaume, à produit de tres-grands Hommes. René de Cossé, Sieur de Brissac, Premier Pannetier du Roy, & Grand Fauconnier de France, eut de Charlotte Gouffier, Charles de Cossé I. du nom, Comte de Brissac; & Artus de Cossé, Comte de Secondigny, Seigneur de Gonnot, Chevalier des Ordres du Roy, tous deux Maréchaux de France, le premier appelé le maréchal de Brissac, l'un des Héros de son siècle, & l'autre le maréchal de Cossé. Ce fut ce maréchal de Brissac, qui s'estant trouvé en 1541. au

Siege de Perpignan , où il fut blessé d'un coup de Pique , servant en qualité de Colonel de l'Infanterie Françoisse, donna lieu de dire au Dauphin Henry , qui avoit esté témoin de son courage , *que s'il n'estoit pas le Dauphin de France , il souhaiteroit d'estre le Colonel Brissac.* De son mariage avec Charlotte d'Esquetot , sortirent Timoleon de Cossé , Grand Fauconnier de France , tué au Siege de Mucidan dans le Périgord , à l'âge de vingt-quatre ans , & Charles de Cossé II. du nom Comte , puis Duc de Brissac , Pair & maréchal de France , Chevalier des Ordres du Roy , & Gouverneur de Paris. Il mourut en 1621. apres avoir veu sa Terre de Brissac en Anjou érigée en Duché & Pairie par le Roy Louïs XIII. en

1620. Il n'y a que sept ou huit Duchez avant celuy de Brissac Cossé est une autre Terre dans le maine , dont les Seigneurs de Cossé prirent le nom. Charles de Cossé I I. du nom , laissa de Judith Dame d'Acigné , sa premiere Femme, François de Cossé, Duc de Brissac, Pair & Grand Pannetier de France , Lieutenant General au Gouvernement de Bretagne , mort en 1651. âgé de 70. ans. Il eut de Guyonne de Ruelan , Fille de Gilles Seigneur de Rocheportail , Louis de Cossé , Duc de Brissac , qui mourut en 1661. âgé de trente-cinq ans , & laissa de Catherine de Gondy ; Fille puînée de Henry Duc de Retz , Henry-Albert de Cossé , Duc de Brissac. C'est celuy dont je vous apprens le mariage. Il estoit Veuf de Ga-

brielle-Louïse de S. Simon , Fille unique de monsieur le Duc de S. Simon , Chevalier des Ordres du Roy , & de Diane-Henriete de Budos , Marquise des Portes , qu'il avoit épousée en 1663.

Cossé porte de sable , à trois Feuilles de Sie d'or posées en face, ou à trois faces engrélées d'or ; & Vertamon porte , écartelé au premier & dernier , échiqueté d'or & d'azur ; au second , de gueules au Lyon passant d'or ; au troisieme , de gueules.

Je devrois vous parler icy du Traité de Paix d'Alger , & des Ambassadeurs de ce Royaume , qui sont venus en France. J'ay beaucoup de choses curieuses à vous en dire , mais un Mémoire qui est tombé entre mes mains touchant le Gouvernement présent de l'Etat d'Alger , m'a paru devoir

devoir les précéder. Ainsi je les réserve pour le mois prochain, parce qu'elles ne pourroient avoir dans ma Lettre toute l'étendue que demandent des choses de cette importance, & si dignes d'estre sçeuës. Cependant la lecture de ce que je vous envoie, fera cause que vous aurez plus de plaisir à apprendre ce que je vous diray la première fois, parce que vous aurez une parfaite connoissance des mœurs, & du gouvernement de ceux dont je vous entretiendray.

La maniere dont le Royaume d'Alger estoit gouverné il y a dix ans, avoit quelque chose de si tyrannique, que la Milice en avoit horreur. C'estoit une espece d'Oligarchie, qui approchoit du Gouvernement d'une République. Cet Etat avoit pour

Juillet 1684.

E

Chef Hagy-hali, qui n'avoit autre Dignité que celle de mézoulaga, c'est à dire d'un Soldat qui avoit passé par tous les degrez de service. Ce fut dans ce temps que la Paix fut conclüe entre la France, & ce Royaume. Halyhagi ayant esté assassiné en 1670. par quatre Janissaires, soutenus du reste de la Milice, qui pourtant n'avoit pas esté informée de leur dessein, on élût en sa place Hagy-mahamet, dit Trick, autrefois fameux Corsaire, qui est le premier qui a porté la qualité de Dey, & on luy donna le soin du Gouvernement préferablement aux autres, parce que le premier établissement de l'Etat d'Alger, vient de la marine, qui est une raison qui prévaudra toujours dans les élections du Dey, ou General de la milice, n'y

ayant point de Roy dans ce Royaume , mais seulement un Viceroy , qui est le Bacha. Ce Bacha n'a point de voix aux Affaires , mais une Dignité honoraire , comme représentant la Personne du Grand Seigneur , dont ils ne reconnoissent en ce Pais-là l'autorité , que quand elle n'est point contraire à leurs intérêts.

Cette qualité de Dey est si onéreuse , qu'il y a plusieurs qui la refusent , aimant mieux estre exilés que de l'accepter. Mahamet Trick étant d'un âge fort avancé , se reposoit de toutes choses sur son Lieutenant , & n'avoit autre paye que celle de Mézoulaga , ou Vétéran , c'est à dire de 106. Piastrés tous les ans , qui est la plus forte paye à laquelle on peut parvenir en Al-

ger ; mais comme il représenta qu'il n'estoit pas assez puissant en Biens pour exercer cette Dignité avec toutes les charges, les trois Beys, ou Gouverneurs des Provinces de ce Royaume, se soumirent à luy donner chacun 3000. Piastras tous les ans, de sorte qu'avec ces sommes, & l'ustancile qu'on luy donnoit comme au Bacha, c'est à dire Huile, Beure, Courgousson, & Viande, il devoit entretenir les Gardes qui luy estoient nécessaires, & pour marque de sa Dignité, on le fit aller demeurer dans l'Alcassane, ou Château du Thrésorier. Il n'y voulut estre que trois mois, & s'estant rendu maistre de ce Revenu, il quitta le Château, & vint demeurer en sa maison dans la Ville, où il se contentoit d'avoir quelquefois

dans les Cerémonies quatre gardes , auxquels il ne donnoit pour tout payement qu'un Caffetau ou une Robe tous les ans , avec 15. ou 20. Piaftres , & un repas, dans le temps du Ramadan , ou Pâques. On tient que ce Tirck pouvoit avoir environ 2000. Piaftres de rente de son propre Eien , qu'il avoit gagné pendant qu'il estoit Corsaire.

Le Lieutenant qui fut choisy pour Gouverneur avec luy , s'appelloit Tabava Reys ; mais comme il estoit infirme , ou feignoit de l'estre , on l'exila , & l'on choisit en sa place Baba-afsan , qui n'étoit que Chaoux. Comme il avoit épousé la Fille du Dey , il sceut si bien s'intriguer dans les Affaires du Gouvernement , qu'il s'y rendit absolu. Ainsi son Beau-pere n'eut plus que la Dignité

de Dey , sans en conserver l'autorité. Ce Baba-assan, qui pouvoit alors avoir 50. ans , avoit l'esprit vif, estoit colere & ambitieux , d'une taille basse , & d'une mine peu relevée. Il n'avoit autre paye que celle de mézoulaga , comme le Dey , & le casuel ; c'est à dire que comme il commandoit toujours le grand Camp , il recevoit beaucoup de présens , & gagnoit des sommes considérables, outre celles qu'il apportoit dans le Trésor public , comme il arriva un peu avant le voyage qu'il fit à Tunis pour accommoder les desordres qui y estoient entre les Puissances. Il en apporta 100000. Piastras pour ce Trésor, sans les Bijoux qu'on luy donna. Ces présens , & les sommes qu'il gagna en d'autres voyages qu'il n'entreprenoit jamais que pour

cela, ou pour châtier ses Voisins, le faisoient croire l'Homme du Royaume le plus riche en argent comptant, & en Pierreries.

Le Bacha qui est dans la Ville de la part du Grand Seigneur, y garde son Etendart & son Sceau pour toutes les Expéditions que l'on y fait, & ne se trouve au Divan que par cérémonie. Il est pourvû du Sultan, qui le peut changer quand il luy plaist. Sa paye est de 1500. Piastras de deux mois en deux mois. Il a outre cela l'ustancile, & une, deux, ou trois Piastras pour son Sceau, suivant la conséquence des Commissions que l'on expédie en ce Royaume. Quand on tient Divan pour des Officiers de ceremonies, on l'envoie querir chez luy par des Chaoux. Il y a un Homme qui crie à haute

voix , *Loüé soit le grand Dieu , & le Prophete Mahomet* , jusqu'à ce qu'il soit assis. Alors tout le Divan répond la mesme chose tout-haut.

L'Aga est le Juge de la Milice. On le change tous les deux mois, & alors il est Mézoulaga, c'est à dire hors de service. Il a sa paye-morte de 106. Piastras tous les ans, & son Caya ou Lieutenant luy succede , tous les Soldats pouvant monter à cette Dignité par ancienneté, chacun en son rang. Quand on y reçoit quelqu'un, ce nouvel Aga vient au Divan , vestu d'une Veste de Brocard d'or, & l'on y fait pour cette reception une mélodie de trois Clairs, d'un pareil nombre de Hautbois & de Tambours , & de deux Timbales. On va luy faire en suite la mesme

mélodie dans une maison qui est au Public, & ou il demeure pendant ses deux mois de fonction. Il y fait appeller les Soldats pour terminer leurs différens, s'il le peut; sinon il les renvoye au Divan, où il fait le rapport de ce qu'il a executé pour les accorder.

Le Cadi est le Juge Civil, & change aussi, mais non pas si souvent que l'Aga, à cause qu'il est pourvû par le Grand Seigneur. Il y a appel de ses Condamnations au Divan, où il fait son rapport. Il n'a autre revenu que le casuel, c'est à dire, les taxes, épices, & les présens.

Le Mufti est le Juge de la Loy. Le principal d'Alger est more. Il a la direction de la grande mosquée, & ne change point. Il y a aussi un mufty Turc pour s'accommoder au caprice des Janis-

faïres, qui en veulent un de leur Nation, qui assiste mesme au Divan, où il n'entre point de Mores. Ils ont chacun le revenu de leur mosquée, qui leur vaut 12. à 1300. Piaïtres par an, de la monnoye du Païs, provenant des Fondations de ces mosquées, qui consistent en Boutiques & Maisons. Ils s'en servent pour la réparation des mesmes Mosquées, & pour leur usage. Le mufti Turc est pourvû par le Grand Seigneur, & ne change point. Ainsi le mufti, le Cady, & le Bachà, sont les seuls Officiers du Divan qui ont des Provisions du Grand Seigneur, les autres estant choisis par la milice de ce Païs-là.

D U D I V A N.

Le Conseil du Divan est composé de trente-deux Personnes,

ſçavoir, du Dey, du gouverneur, du Bacha, de quatre Coajas ou Secrétaire, du Cady, du Mufti, de l'Aga, du Caya, de douze Aga Belouq, & de douze Aga-Bachi. Il ſ'aſſemble tous les jours pour les Affaires de peu d'importance qui ſurviennent, & le Samedi pour les Affaires générales; & c'eſt ce jour-là que l'on change les Gardes des Portes. Quand il y a des Affaires d'Etat à décider, le Caya, ou Lieutenant de l'Aga, qui eſt la quatrième Perſonne du Divan, ſe leve, reçoit la propoſition de la bouche de l'Aga, & la communique à celui qui eſt auprès de luy. Ainſi ils ſe la rediſent l'un à l'autre; & ſ'il ſe trouve quelqu'un qui y contredife, fuſt-il le dernier Aya-Bachi, ſes raifons reviennent juſques à l'Aga. En

suite on luy renvoye de nouveau l'opinion des Puissances, & s'il y résiste encore, elle n'a aucun effet, la résistance fust-elle causée par le moindre des Soldats, autrement il y auroit un tumulte. Pour cet effet, quand on veut traiter de quelques Affaires, le Gouverneur appelle quatre Bachaudits, ou Porte-paroles, pour écouter sans rien dire les choses dont il s'agit, & en faire en suite le rapport à tout le Peuple.

Les Chaoux se font par faveur. Comme il vague tous les ans une place parmy-eux, & que celui qui la quitte devient Bouloughbachi ou Capitaine, on achete cette place, & c'est ordinairement un Tabachi ou Cuisinier qui l'achete; mais quand à la paye, ils commencent par la plus

petite, & augmentent à mesure de leur temps de service, & par leur bravoure, qui est cause qu'ils devancent quelquefois ce temps, ainsi que tous les autres Janissaires. Les Chaoux ont 2000. Piaſtres par an, & un Caſuel encore plus conſidérables, puis qu'ils ont ſur chaque paye de Soldats lors qu'on fait, autant d'Aspres qu'ils en peuvent prendre avec leur ponce & un doigt. Comme il y a des Soldats qui ayant des dignitez de Capitaine de Galeres & de Vaiſſeaux, ne veulent pas aller prendre leur paye, les Chaoux la leur portent, & ont une Piaſtre ou plus de chacun pour la peine qu'ils ſe donnent. Il y a auſſi dans le Divan 14. Tabachi ou Cuiſiniers entretenus. Ils ont une Serviette ſur l'épaule pour marque de leur

Charge, qui se donne par faveur lors qu'on a dessein d'avancer qu'elqu'un pour le faire devenir Chaoux, & font leurs aprests pour le manger des Secretaires & autres qui mangent dans le Divan. Quand ils manquent en quelque chose, on leur coupe leur Serviette par le milieu avec des Ciseaux, ensuite on leur donne des bastonnades, & on les chasse entierement du service. Il y en a aussi un en chaque Compagnie de Janissaires ou Spahys, qui est ordinairement le dernier venu; il est exposé à la mesme peine s'il ne sert pas bien, c'est à dire si la Vaisselle ou le Linge ne sont pas nets, ou si les Vivres ne sont pas accommodez proprement. Chaque Soldat a son tour, & fait ce service.

Le Divan se tient vers le mi-

lieu de la Ville dans un Palais appelé la Maison du Roy , dans une Salle ouverte & soutenue par des piliers qui aboutissent à une grande Court. Les piliers , les murailles , & le plat fond , sont peints de fleurs en détrempe , & à la muraille vers la place du Dey le nom de Dieu est écrit en Lettres d'or. Il y a une Fontaine contre un des piliers de cette Salle , avec un Bassin pour y recevoir l'eau. A la porte du Divan , est un Corps de Garde de Janissaires , qui changent de deux en deux jours ; & au Corps de Garde sont suspendus quelques Sabres , Mousquets & Massuës.

Il y a toujours quantité de Juifs dans un coin de la Salle du Divan , qui comptent & blanchissent les Aspres , & en font des paquets de la valeur d'une Pia-

stre, pour faire plus facilement la paye à la Milice en la présence du Tresorier qui est Turc. Cette paye se fait de deux mois en deux mois, moitié en Aspres, & moitié en Piastras, qu'il appellent *Pataguas Gourdas*.

Les Coajas ou Ecrivains, tiennent les Registres, tant pour la paye des Soldats, que de l'ancienneté inviolable par laquelle il faut qu'ils parviennent aux Dignitez.

De la Milice, & de ses divers Officiers.

Les Mores, les Tagarins, & les Andalous, n'entrent point dans la Milice, mais seulement les Turcs, les Reniez, & les Coloris. Les premiers sont les plus estimez, & les seconds le sont davantage que les Coloris, ou Enfans des Turcs ou des Reniez.

Les Soldats communs de pied s'appellent Therés ou Janissaires ; ils ne portent point de Turban à la teste , mais seulement un Bonnet rouge. Les Cavaliers s'appellent Spahis , & ont pour marque un Turban rouge autour de la teste. C'est un degré par où il faut que tous les Janissaires passent , ou bien ils doivent mettre & payer un Homme à leur place , & alors ils conservent leur rang dans le service, qu'on appelle *Elcamino* , par où il faut monter par degrez aux Dignitez. Il y a environ 14000. Janissaires entretenus dans Alger, & 1000. à 1500. Cavaliers. Quand au service , autrement appelé *Elcamino* , il faut absolument que chaque Soldat y passe, & par toutes les Dignitez & Gouvernemens , depuis la

Charge de Cuisinier jusqu'à celle de Mezoul-Aga , ou Vétéran hors de service. La plus haute de toutes les Dignitez où les Soldats puissent arriver , est celle de l'Aga , ou Juge de la Milice.

Les Dignitez d'Elcamino par où il faut passer.

Tabachi , ou Cuisiniers ; Thérés ou Janissaires ; Sgahis , ou Cavaliers ; Vekilhardy , ou Caporal ; Oda Bachi , ou Lieutenant. Ils portent sur la teste une Mitre blanche en pointe , avec une espèce de Potence de Drap rouge derrière , & de la hauteur de cette Mitre ; ils ont la conduite des Compagnies.

Bouloukbachi , Capitaine de Compagnie. Ils ont un Turban blanc autour de leur Bonnet , & sont 800. en tout. Quand ils sont au Camp , ils en ont soin,

& de l'Etendart de la Compagnie.

Aya-Bachi, Conseillers du Divan. Ils ont un Turban blanc autour de leur Bonnet rouge.

Aya-beloug, premiers Conseillers du Divan. Ils ont une Cappe noire; ce sont les 24. que je vous ay dit qui assistent au Divan.

Caya, Lieutenant de l'Aga, ou de la Justice Militaire.

Aga, Chef de la Justice de la Milice.

Mezoulaga, Vétéran, & hors de service, ayant la paye-morte toute sa vie, & n'allant plus au Camp. Ils ont un Turban blanc qui leur couvre tout leur Bonnet rouge, à la reserve d'un petit bout qui paroist, qui est une marque d'honneur lors que le Turban est gros.

Quant à la paye, tous commencent par la plus petite, qui est de trois Aspres ou trois Liards par jour, & augmentent tous les ans de quelque chose, soit par leur service, soit par quelque service particulier considérable. Il y a des Soldats qu'on appelle Cartagis, choisis par faveur, qui portent de grands Plumets derrière leurs Bonnets dans le Cérémonies.

Des Officiers qui se font par faveur ou par argent, & ne vont point par Elcamino.

Six Oda-Bachi ou Lieutenants privilégiés, qui servent de Gardes du Corps au Dey & au Bacha. Ils portent le Sabre dans le Divan, avec une Mitre quarée de Drap blanc sur la teste, qui tombe, & pend en arrière comme le Voile d'une Religieuse,

avec une Massuë de cuivre de sa longueur. Ils ont aussi un Sabre qui leur pend au costé gauche. On les choisit tous de bonne mine. Il y a aussi des Bouloug-Bachi, ou Capitaines, qui par privilege portent des Bonnets d'or en rond sur leur teste, & dépendent de la Maison du Roy, estant Capitaines des Gardes.

Le Dey, ou Chef de la Milice

Le Gouverneur, ou Lieutenant General

Le Cady, ou Juge Civil

Le Mufti, ou Grand Prestre.

Les Coajas, Ecrivains, ou Secretaires d'Etat. Ils sont quatre dans le Divan, qui écrivent tous les Arrests & Expéditions, & tiennent les Registres pour la paye de la Milice & pour l'ancienneté des Soldats, auxquels

on ne fait point d'injustice , pourvu qu'ils ne soient pas imbécilles. Le plus vieux de ces Coajas a refusé d'estre Dey.

Les Chaoux , ou Huissiers.

Les Tabachi , ou Cuisiniers.

Les Bachouders , ou Portepa-roles.

Le Bitelmelé. C'est un Officier qui hérite pour le Public des Biens & Esclaves des Turcs , & de ceux qui meurent sans laisser aucun Héritier légitime.

Le Bezouïard , ou Prevost Maître des Sbires , qui pourtant n'oseroit avoir mit la main sur un Turc , mais bien les Chaoux. Ce Bezouïard , ou Bourreau , tire à chaque Lune une Pataque de chaque Courtisane ; & comme il y en a beaucoup , il amasse en peu de temps de fort grandes

sommes. Ainsi il a le Poste le plus lucratif d'Alger ; mais de temps en temps le Divan tire de luy jusqu'à 5. & 6000. Pataques tout à la fois ; & comme les Bezouïards font de grandes concussions sur les Mores, Andalous, & Tagarins, on leur fait souffrir les peines les plus cruelles. Bien souvent mesme on les fait mourir, & il en est peu qu'on laisse vivre deux ans dans leurs Charges. Aussi dit-on à Alger, qu'il faut estre bien malheureux pour les accepter.

Tous les ans on change les Garnisons de toutes les Places du Royaume, & les Compagnies vont de l'une à l'autre, ainsi que les Gouverneurs des Places.

Des Cacheries, ou Odaler.

Cacherie de Mocares, Cacherie verte, Cacherie de la

Marine , Cacherie de Babazon. Ce sont de grands Corps de Logis en forme de portoirs divisez en Chambre , où logent les Janissaires , aux extrémités de la Ville. Il y en a neuf à Alger , qui contiennent en tout 424. Logis ou Logeacs , tous numérotez sur les Registres du Divan , pour faire les payes de chaque Compagnie. Dans chaque Logis est une Compagnie de Janissaires sous le commandement de l'Oda-bachi. Ils ont leurs Fontaines dans les portoirs ; & s'il arrive quelque desordre dans quelque Chambre de Janissaire , le Divan fait châtier l'Odo-bachi , qui ne l'a point empêché.

Du Royaume d'Alger.

Il est divisé en trois Gouvernemens , dont les Beys & Gouverneurs , ou Commissaires , exigent

gent le Tribut ou Carache des Mores. Ils exercent la Justice dans leurs Gouvernemens, & en rendent compte au Divan, où ils viennent se justifier en personne. S'ils se trouvent coupables, on les y fait étrangler en mesme temps. Les trois Beyats ou Gouvernemens, sont celuy de Bougie, ou de Levant, qui est commandé par Mahemet Bey Turc. Celuy de Trémisen de Ponant, s'appelle Sanegi-Bey, & est More. Il est leur meilleur Partisan de Cavalerie; il réside à Gart, & a un Viceroy à Trémisen. Celuy de Sierrî, ou de la Terre, s'appelle Filio d'Aly-Bey, & est Coloris. Les Beys viennent ordinairement de naissance, & aussi par faveur, & ne chargent pas. Ils commandent le Camp, au préjudice des Agas.

Juillet 1684.

H

Le Royaume d'Alger s'étend du costé du Ponant jusqu'à trois journées ; du costé du Levant jusqu'à Tabarque, & du costé de terre quinze journées jusqu'à Bircq, & même huit journées au delà.

Les Villes le long de la Coste sont du costé du Ponant, Alger, Mustagan, Carantine, Mertilia, Media, Belidé, Sarcelle, Trémisen, Biserte, Zamora, Mihiana. du costé du Levant, Bougie, Gigery, Colle, Storre, Bonne, le Bastion.

Le Revenu du Royaume est de 700000. Pataques, ou Piastras, & la dépense de 900000. consistant en six payes chaque année qu'on fait de deux en deux Lunes. Chaque paye monte à 120000, ou 130000. Piastras, & celle du temps de leur Pasque ou Ramadan, de 180000. Il faut

remarquer que cinq de ces payes se trouvent dans les Tributs ou Caraches du Royaume, mais la sixième se prend du casuel de ce qui vient du costé de la Mer, dont on paye douze pour cent au Divan, tant des Prinſes que des Marchandises qu'on y apporte. On paye aussi pour les Portes à l'affranchissement des Chrétiens, cinquante Ecus pour les premiers cent Ecus, & cinq pour cent pour le reste; & quand les Peres de la Rédemption y portent de l'argent, ils composent pour les droits, & accordent à six ou sept pour cent. Le Bastion de France paye aussi 1221. Piaſtres tous les deux mois.

De la Ville d'Alger.

Elle est au bord de la Mer, sur le panchant d'une Montagne, & est faite en forme d'un Voile de

Hunier, c'est à dire en amoin-
drissant par le haut. Les Maisons
sont si blanches par dedans &
par dehors, que de loin la Ville
ressemble à un Linceül. Il y a
quantité de belles Mosquées. Les
Maisons sont assez proprement
comparties en dedans; les toits
en sont plats à la Moresque, ayant
des Terrasses au dessus, où l'on
prend le frais & le Soleil. Les
Ruës y sont fort étroites. Il y a
aussi quelques Places publiques
dans la Ville, mais la plus belle
est devant le Palais du Divan.
La Ville a cinq Portes, sçavoir,
celle du Mole, celle de la Pesehe-
rie, celle de Babazon au Mydi,
celle de Babaloüet au Nord, &
celle de la Porteneuve du costé
du Ponant où l'on va à la Mon-
tagne. Elle est entourée de mu-
railles fort foibles, point terras-
sées, avec des Créneaux. Ces

Murailles sont de brique en des endroits , & de pierres communes en d'autres , avec de tres-méchans FosseZ. Ainsi elle n'est forte que par la quantité de monde qui y habite.

Des Fortereses.

Le Fort de Charles- quint est le plus haut de la Ville , & la domine. On dit que cet Empereur le fit bâtir en une nuit.

Le Chasteau des Tagarins est entre ce Fort & la Ville.

L'Alcasane , ou grand Chasteau , est au haut de la Ville , bien fortifié de Canon, avec une bonne Garnison pour la garde du Trésor public.

Il y a un Fort quarré au Nord, hors la Porte de Babaloüet, sur la Marine , qui est fortifié de Canon, mais sans FosseZ ; & plus au Nord , le Fortin des Anglois.

Le Fort de Baba- assan , sur la

Porte de la Pescherie , qu'il fit bâtir , & qui bat de sept Pieces de Canon à l'entrée du mole.

Un autre Fort du costé du Sud de la Porte de babazon , où il y a deux Bateries l'une sur l'autre , & un Fortin entre ce Fort & la Porte de la Ville. Ce Fortin est sur la Grève.

La Porte du Mole est aussi bien fortifiée de Canon , & bat sur la marine. Il y a sur le mole un Fort dans lequel est le Fanal bien garny de Canon.

Une Plate-forme à la teste du Mole , où il y a quinze Pieces de Canon en deux rangées , dont huit Pieces ont esté données aux Algériens par les Hollandois en 1680.

Le Batistan est le Lieu où l'on vend les Esclaves à l'enchere , à haute voix , en criant *Arache*.

On les y enregistre , ainsi que le prix qu'ils y sont vendus. Après qu'on les y a aprétez , on les mene au Divan, où on les met encore à l'enchere ; & les deniers qu'on y en offre de plus que le prix offert au batistant, demeure au Beylik. Le Beylik est le Public, ou Divan , qui a ses Esclaves particuliers.

Des Officiers du Port.

Il y a le Capitaine du Port, nommé Mustapha Reys , & un Ecrivain appelé *Conja del Puerto*, qui a les Clefs des Magazins des Munitions de la marine , appartenant au Beylik & qui en suite les vend aux Particuliers.

*Des Mosquées & Prières
des Turcs.*

Le Vendredyi ls mettent des Pavillons verts sur les Tours de leurs Mosquées aux heures de

Prieres ; & les autres jours des Pavillons blancs. Ces Mosquées sont desservies chacune par un Marabou. Ces Marabous ont des Imans sous eux , qui montent au haut des Tours des Mosquées , & qui en mettant les Pavillons , appellent le monde à la priere par des hurlemens. Il n'y a aucune Cloche. Les petits Marabous des petites Mosquées , font l'office des Imans, parce qu'ils sont pauvres. Les heures des Prieres sont à quatre heures du matin , à midy , à deux heures apres midy , qu'ils appellent *l'Aféro* , à Soleil couché , qu'ils appellent *Elmagreb* , & à deux heures de nuit. Quand les turcs entrent dans les Mosquées , ils se déchaussent les babouches ou Souliers , & les portent à la main. Lors qu'ils

en sortent , ils se les remettent aux pieds hors la Porte des mosquées. Les Marabous font les Prières , & quantité de signes extérieurs de devotion , que les turcs assistans imitent. Ils lisent quelquefois des Chapitres de l'Alcoran , & des Histoires de quelque ancien & fameux Narabou , qu'ils croient & révèrent comme des traditions.

Des Ecoles.

Ce sont les Marabous qui les tiennent , & qui apprennent à lire aux Enfans avec un grand bruit , comme en chantant , & avec rigueur , en leur donnant des coups de Baston sur la plante des pieds. Quand un Ecolier sçait lire tout l'Alcoran , on le promene par toute la Ville, suivy de tous les Ecoliers , & l'Alco-

178 MERCURE

ran sur la teste , pour marque qu'il est habile. En effer , c'est la seule science qu'on leur enseigne.

De l'état de l'Eglise Catholique à Alger.

Il y a quatre Hôpitaux dans autant de Bagnes , qui sont administrés par des Espagnols , & on dit une Messe tous les jours dans chacun , excepté dans un, n'y ayant que trois Prestres. On disoit aussi tous les jours la Messe chez le Sieur le Vacher , Vicaire General de Carthage , & Consul de la Nation Françoisse à Alger ; & tous les Dimanches il faisoit le Prône en la Chapelle , & une Exhortation sur l'Evangile du jour , à tous les pauvres Chrétiens Esclaves qui y alloient , & il avoit soin que le Culte Divin se fît à Tripoly , Tunis , Fez , Maroc , Tétuan , & Salé.

*Des Aumônes pour le Rachapt
des Efclaves.*

Les Espagnols y envoient tous les deux ans des sommes de 50. à 60000 Piaſtres. On leur fait grace de la moitié des droits pour l'entrée de l'argent, mais auffi on les oblige à racheter des Vieillards & Invalides. Ils rachettent ordinairement le nombre de deux à trois cens Efclaves. La France y en envoyoit auffi racheter de temps en temps, mais depuis la Paix avec Alger, on envoie les Rédemptions du coſté de Salé & de Tripoly. Les Portugais en envoyèrent une en 1666. Ils furent traitez plus civilement, qu'on ne traite les Espagnols. On employe une partie de l'argent qu'on reçoit de ces derniers à l'entretien des Bagnes & Hôpitaux.

En premiere instance on va au Cady, les Soldats vont à l'Aga, & de là il y a appel au Divan. L'Accusé y plaide sa Cause luy-mesme, & s'il est coupable, on luy fait donner des bastonnades sur le ventre & sur le dos, & mesme on le fait hacher en pieces, ou étrangler, ainsi qu'il est arrivé à un Renié Espagnol, qui avoit aidé à faire sauver des Chrestiens. Apres qu'il eut eu des coups de Baston, Baba-assan luy demanda de quelle Nation il estoit. Il luy repondit avec la fierté commune à sa Nation, qu'il estoit Espagnol; & Baba-assan, par haine pour cette orgueilleuse Nation, commanda au Bézouard de l'aller pendre; ce qui fut exécuté. Un Consul Anglois fut assommé, & haché.

en pieces à coup de Massuë par les Soldats, pour avoir tué un Juif en plein Divan devant le Dey.

Quand un Turc trouve sa Femme en adultere, il la peut tuer avec son Galant, sans qu'il en puisse estre inquieté. S'il ne sçait son crime que par rapport, il va trouver le Cady, qui luy permet de donner des bastonnades à sa Femme. S'il fait une seconde plainte contre elle sur le même crime, le Cady luy accorde le pouvoir de la mettre en prison les fers aux pieds, & à la troisieme plainte il la peut répudier, & renvoyer chez son Pere. Il en use de la même sorte envers sa Sœur ou sa Fille, excepté qu'à la troisieme fois le Cady le renvoie devant le Dey. Le rapport de deux Témoins, joint à ce que certifie le Cady,

luy fait accorder la permission d'en faire ce qu'il luy plait. Alors il va trouver un des Secretaires du Divan, & en luy donnant 100. Pataques, il luy fait écrire la condamnation de sa Sœur ou sa fille, qu'il fait ensuite mourir luy-même.

Si une Femme voit que son Mary n'ait pas dequoy la nourrir, elle va faire ses plaintes au Dey, qui demande à ce Mary s'il prétend que sa Femme le nourrisse, & luy fait un crime de l'avoir prise sans avoir dequoy l'entretenir. Après luy avoir fait donner des bastonnades, il l'oblige de la quitter, & de la renvoyer à son Pere avec tout ce qu'il luy a promis par le Contract de Mariage. Elle se remarie ensuite à qui Elle veut.

Des Femmes d'Alger, & de leur Mariage.

Les Turcs peuvent épouser quatre Femmes legitimes , & avoir autant de Concubines qu'ils en peuvent nourrir , & dont pourtant les Enfans ne peuvent hériter. Les Femmes Turques & Mores vont par les Ruës , couvertes d'une Cape blanche ainfi que les Juives , mais fans avoir le vifage découvert comme elles, celles-cy ayant feulement un linge qui les couvre depuis le menton jufques fous les yeux. Elles ont un Calçon blanc de toile qui leur pend fur les talons. Les Femmes les plus confidérables vont rarement par les Ruës , & il n'y en a aucune qui aille dans les Mosquées , fi elle n'a foixante ans. Elles font magnifiquement meublées & retenues chez elles, & chargées de Pierreries. Elles y dansent , ayant des mouchoirs

travaillez en or de chaque main, au son d'un Instrument en forme de Violon, touché par des Esclaves negres. Il y a des Ecoles dans la Ville, où ces Esclaves apprennent à en jouer pour cela. Les Femmes se visitent fort, & sont si superbes, que quand elles voyent quelque chose de nouveau à une de leurs Compagnes, elle en veulent aussi tost avoir. Ainsi leur dépense est grande en habits, en meubles, & en bonne chere. Lors qu'une Esclave, grosse de son Patron, fait un Enfant mâle, il est obligé de luy donner sa liberté, & de la renvoyer avec une grosse somme. Cette pluralité de Femmes est cause qu'elles n'aiment pas leurs Marys; & comme elles sont impérieuses & fort adonnées au luxe, à cause de leurs fréquentes

visites entre elles ; elles les ruinent fort souvent ; en obligeant non seulement à trouver de quoy fournir à leurs besoins ; sous peine de séparation ; mais encore à assouvir leur orgueil ; autrement elles contrefont les Possédées de Janon , qui est le Démon ; & alors les Voisines & autres Femmes apostées , viennent dans la Maison en sautant avec des Clefs & des Bassins d'érain , pour le chasser , jusqu'à ce que le Mary en estant las , consent à leur acheter ce qu'elles souhaitent , qui est souvent un Caffeteau ou Robe , ou un riche Couvre-chef. Alors le Janon s'en va , & elles cessent d'estre possédées.

La Ville d'Alger est peuplée de différens Habitans. Il y a des Turcs de Levant , qui sont des Soldats , Janissaires & Officiers ;

des Reniez de toutes les Nations ; des Coloris ou Enfans des Turcs ou Reniez ; des Togarins & des Andalous , qui sont les plus riches , & des Arabes ou Mores de la Terre, qui sont les Mestiers les plus abjets , parce qu'ils sont les plus pauvres.

Voila , Madame , quel estoit l'état d'Alger pendant le Regne de Triq , & de Baba - assan son Gendre. Vous avez veu la mort de Baba-assan , & la suite de cette Histoire , dans mes Lettres des deux dernieres années , lors que je vous ay parlé de ce qui a esté executé devant cette Place par l'Armée Navale du Roy. Ainsi pour vous en donner une seconde suite , il ne me reste plus qu'à la reprendre au commencement de la Négotiation du Traité de Paix qu'on vient de conclure.

C'est ce que je feray le mois prochain , en vous parlant des Ambassadeurs d'Alger , de leur Voyage , de leur Audience , de ce qu'ils ont veu & dit en France , & de leur depart. Tout cela fera un Corps historique & curieux dans ma Lettre d'Aoust.

Je vous ay parlé plusieurs fois de la Dispute qui est entre les Scavans , touchant la Statuë que les magistrats de la Ville d'Arles ont envoyée à Sa Majesté. Les uns prétendent qu'elle a esté faite pour Vénus , & les autres pour Diane. Vous vous souvenez de ce que je vous ay dit de Monsieur Terrin , Conseiller au Présidial d'Arles , qui a fait un Livre en faveur de la premiere. Je vous envoyay le mois passé des Vers d'un Académicien de la mesme

Ville, qui est d'un sentiment opposé, & je vous fis part en même temps de plusieurs Extraits de Lettres des plus Illustres du siècle, qui sont de celui de M^r Terrin Le P. d'Argieres, Jésuite, & pris party pour Diane. Vous le connoistrez par ce qu'il suit.



LETTRE DE M^r L'ABBE
Eléche, de l'Academie
Royale d'Arles.

A M^r DE VERTRON.

JE vous sçay bon gré, Monsieur
mon cher Confrere, de ce que vous
estes Partisan de la chaste Diane
contre les entreprises de Vénus. Vous
souhaitez que je vous dise en peu de
mots sur ce sujet qui partage aujour-

d'huy les beaux Esprits , ce que le R. P. d'Augieres a écrit plus au long & sçavamment dans la Dissertation que l'on imprime à Paris ; il faut vous obeir , & vous tracer brièvement le plan de toutes ses raisons, que vous gousterez assurément.

La belle Statue que Messieurs les Magistrats de la Ville d'Arles ont envoyée au Roy , & en faveur de laquelle vous avez fait une si heureuse Inscription , fut trouvée au pied de deux grandes Colomnes l'an 1651. Depuis ce temps on l'a toujours constamment appelée Diane. Neanmoins Monsieur Terrin prétend aujourd'huy que c'est une Vénus, dans un Livre où il faut avouer qu'il y a beaucoup de feu , & de subtilitez capables de gagner d'abord les Esprits faciles ; mais vous sçavez que cette Figure ne fut jamais une Vénus. Vous l'avez vûe dans nostre

Hostel de Ville, & vous remarquâtes, que bien loin d'avoir l'air galant, coquet & enjôué, comme la Déesse des Amours, elle a un air modeste, & un port majestueux. Elle est à demy-nuë. Au contraire, les Poëtes, les Peintres & les Sculpteurs, n'ont pas cette précaution pour Venus. Celle de Gnide, le Chef d'œuvre de Praxiteles, celle de Médicis, & les autres qu'on voit dans l'Italie, respirent l'impudence, par l'entiere nudité de leurs corps. C'étoit mesme une espece de Proverbe chez les Gentils, Nudas Venus. Si l'on a vû quelquefois des Vénus un peu couvertes, quelques raisons & quelques circonstances particulieres ont engagé les Sculpteurs à ne pas marquer cette fausse Divinité par un Simbole autant honteux, qu'il luy estoit ordinaire.

On prétent (quoy qu'avec peu de

fondement selon mon sens) que nôtre Statue estoit l'Idole tutelairé d'un Theatre , & qu'elle y tenoit la place d'honneur. Certes si jamais Vénus a dû paroistre toute nue , & garder son caractère d'impudence , ç'a esté particulièrement dans un lieu de desordre & de dissolution , où l'on veut qu'elle tinst la place la plus honorable , parce qu'elle n'avoit point de pudeur. Nostre Figure marque 30. à 33. ans. Ce n'est point là l'âge d'une Vénus , qui n'aime que les ris , les jeux & les plaisirs. C'est aussi pour cette raison , que les habiles Sculpteurs répandoient sur son visage un air d'enjouement , avec cette aimable fleur de jeunesse , & qu'ils figuroient son Fils Cupidon comme un petit Enfant badin.

Cette Statue a plus de six pieds de hauteur , & vous m'avoüerez , Monsieur , que cette grandeur est

monstrueuse pour une Vénus , que l'on a toujours représentée d'une taille plutôt petite que médiocre. La Vénus de Medicis est une preuve de ce que j'avance. D'ailleurs , on n'a point trouvé , ny auprès de cette Figure , ny sur son corps , aucun symbole de Vénus , point de Ceste , point de Pigeon , ny de Moineau , point de Pavots , ny de Coquilles ; les Feux , les Graces & les Amours ne luy tenoient point compagnie. Il semble donc que c'est deviner , ou pour mieux dire , imaginer de soutenir comme fait Callistene , que c'est la Figure de Vénus.

Nostre illustre Antagoniste assure qu'on l'a trouvée dans les ruines d'un ancien Theatre , & dans un lieu qui répondoit au milieu de la Scene , où l'on prétend qu'estoit la place d'honneur. De plus , il soutient que l'ancien Theatre estoit uniquement

ment dédié à Vénus. Le R. P. d'Augieres, dans ses Réflexions sur les Sentimens de Callistobene, prouve que le Theatre n'estoit point uniquement dédié à Venus, & que Diane y avoit place avec Minerve, & les Muses, qui n'estoient pas moins chastes que cette Déesse de la Chasse. La Tradition constante, & des Actes tres-anciens, placent un Temple de Diane dans le lieu, où l'on s'avise depuis quelques jours de trouver des vestiges d'un Theatre. Dans le Plan mesme de ce prétendu Theatre, le lieu où la Figure a esté trouvée, ne répondoit pas au milieu de la Scene.

Il y avoit trois mille Statuës dans le Theatre de Scaurus, & l'on veut qu'il y en pouvoit bien avoir environ deux cens dans la Scene du Theatre que l'on imagine dans Ar-
Juillet 1684. I

les. Jugez après cela, Monsieur, si c'est une raison pour Vénus, de dire que cette Statue, a esté trouvée dans les ruines du Theatre. Le Theatre de Pompée nous fait voir, que dans le mesme Encls il y pouvoit adoir un Temple & un Theatre. Ainsi, quand mesme la découverte seroit veritable, elle ne détruiroit pas ce que la Tradition nous apprend du Temple de Diane, d'autant plus que les restes d'Architecture de ces ruines ont beaucoup de rapport à un Temple, & à un Temple de Diane.

Je viens maintenant à Diane, & je dis après ce sçavant Personnage, l'un des principaux ornemens de cette florissante Compagnie, ce grand Défenseur de Diane, comme vous, Monsieur, que la taille extraordinaire de cette Figure est un indice pour cette Déesse. Homere, Virgile

& Ovide, nous la décrivent douée
 d'une taille si avantageuse, qu'elle
 surpasse les autres de toute la tête.
 Sa beauté modeste & majestueuse
 marque sa pudeur & sa virginité,
 & c'est se tromper, de croire que
 cette Déesse ne se piquoit pas de
 beauté; Virgile & Lucien nous as-
 surent le contraire. Sa coëfure riche
 & propre est très-semblable à celle
 d'une Diane que l'on voit dans le
 riche Cabinet de Monsieur de Lau-
 rens, Gentilhomme d'Arles; c'est une
 Médaille d'or, qui a beaucoup de
 ressemblance avec la Figure dont je
 parle. Un Ancien a appelé cette
 Déesse, Diane aux beaux pieds.
 Ceux de sa Statue sont admirable-
 ment bien taillez, & il semble que
 le Sculpteur y ait fait une étude
 particulière. L'âge de 30. à 35. ans

convient bien à une Divinité endurcie dans les fatigues de la Chasse. La nudité de son corps jusqu'au nombril, la rend semblable à la Diane d'Ephèse, qui estoit pour le moins demy-nuë, ayant le sein & l'estomac chargé de mammelles. On void chez Tristan une Diane d'Ephèse, toute nuë dans son Temple, sur une Médaille Gréque de Gordien.

Cette Statue est Gréque, & l'on sçait que les Grecs n'avoient pas coûtume d'habiller leurs Figures. Ils faisoient paroître leur Art dans les nuditez, & ils affectoient sur tout de représenter Diane, tantost toute nuë, & tantost demy-nuë, & tantost couverte, parce qu'elle est la même chose avec la Lune, qui selon ses divers changemens se couvre & se dépoüille tour à tour de ses habits

de lumiere. Cette Statue n'a, ny les cheveux épars, ny un Arc, ny un Carquois, ny des Flèches, ny une Robe retroussée jusqu'au genouil. C'estoit ainsi qu'estoit mise la Diane d'Ephèse (selon S. Hiérôme) & il est constant par une ancienne Epigramme Gréque, que Diane n'estoit point habillée en Chasseuse, & qu'elle n'avoit point sa Robe relevée jusqu'au genouil, lors qu'elle se presentoit à l'encens & aux Sacrifices.

Il faut remarquer en passant, que les Phocéens établirent autrefois le Culte de la Diane d'Ephèse dans cette Province. Ainsi les nuditez modestes de nostre Statue, sans Arc, sans Flèches, sans cheveux épars, & sans Robe retroussée, sont une preuve qu'elle est l'image de Diane, taillée par un

Sculpteur Grec , qui avoit en vûe
 salle d'Ephese. Il y en a qui pré-
 tendent que cette Statue a perdu
 par l'injure du temps son Arc, ses
 Flèches, & son bras droit. D'autres
 soutiennent que c'est une Diane qui
 sort du Bain, & qui dérobe an-
 tant qu'elle peut la vûe de son
 corps aux yeux d'Acteon. Ils ajou-
 tent que sa Robe semble mouillée,
 & qu'il y a quelque dédain dans
 son air & dans ses regards. J'ai-
 me pourtant mieux envisager ces-
 te Figure comme une Déesse qui se
 présente à l'Encens & aux Victi-
 mes, sans aucun équipage de
 Chasse ; & je trouve bien mon
 compte en cette ressemblance qu'elle
 a avec la Diane d'Ephese. Le
 R. P. d'Angieres dit que le trou
 qui paroît sur sa Coëfure, audes-
 sus du front, est la place d'un



Croissant, qui est un des Symboles de Diane, parce qu'elle passe pour une mesme Divinité que la Lune. Il ajoute enfin, que nous avons pour nous le sentiment public de cette Province, & la tradition, qui nous apprend qu'il y avoit autrefois dans Arles un Temple de Diane, à qui l'on offroit tous les ans des sacrifices de sang humain, sur deux Colomnes, qui sont apparemment celles au pied desquelles cette Statue a esté trouvée.

Au reste, Monsieur, il fait voir que le Bracelet qui est au haut du bras gauche de cette Figure, n'est nullement une marque de gauderie, puis qu'il est sûr que les Gens de guerre, les Héros, les Philosophes, aussi bien que les Dames les plus regulieres, & les Filles les plus reservées, ont autre-

fois porté le Bracelet , comme elles le portent encore aujourd'huy , sans que cet ornement ait l'air de coquetterie. Toutes ces raisons , Monsieur , seront de grand poids dans le Mercure qui a débité celles de Monsieur Terrin sous le nom de Collisthene. J'espere que si vous appuyez celles du Reverend Pere d'Augieres , Diane l'emportera sur Venus. Vous y estes intéressé plus que personne , ayant le titre d'Academicien Royal , & l'honneur d'écrire l'Histoire du plus grand Roy du Monde , à qui Messieurs d'Arles ont eu celuy de presenter, non pas une Coquette , mais une Déesse qui a rendu des Oracles en sa faveur. Faites-moy , s'il vous plaît , celle de me croire toujours vostre tres, &c.

A Arles ce 12. Juillet 1684.

J'attens la Réponse de Monsieur Terrin, pour vous en faire part. Il a commencé à prendre un party, appuyé de trop de sçavans Hommes, pour se résoudre à l'abandonner. Comme les raisons sont fortes des deux costez, je voy le plaisir que vous donnera cette dispute. Vous en aurez sans-doute beaucoup à lire ce Sonnet qu'elle a fait faire à Monsieur Magnin.

L A Cour du Grand LOVIS, si
 pompeuse & si belle,
 Cette Cour, l'abregé de toutes les
 grandeurs,
 Chaque jour destinée à de nouveaux
 honneurs,
 Voit rehausser l'éclat de sa gloire im-
 mortelle.

L E



*Diane d'Apollon la Sœur chaste &
fidelle,*

*La Déesse Vénus l'enchantement des
cœurs,*

*Viennent pour disputer ses royales
faveurs,*

*Et chacun à l'envy partage leur que-
relle.*



*Je ne décide point ce fameux dis-
rend ;*

*Mais Diane est d'un air & plus no-
ble & plus grand,*

*Et cet air dit beaucoup dans le Sie-
cle où nous sommes.*



*LOUIS sent va finir ce Combat glo-
rieux ;*

Silence, beaux Esprits, c'est au plus grand des Hommes

A dire son avis sur l'intérêt des Dieux.

Le mesme Monsieur Magnin
a fait une Devise sur cette Dis-
pute des Scavans. Elle a pour
corps, une Lune dans son plein,
& ces mots pour ame ; *Allena*
obnoxia flammæ. Il les explique
par ce Madrigal tel xuy tel
tel tel, &c.

Elle brille, n'est-elle pas, d'un
éclat emprunté ;
Mais en est-il aux Cieux qui brille
davantage ?

Vénus a bien moins de clarté.

Et n'en fait pas si bon usage
Cessez de disputer dans le sacré
Vallon,

*Diane, beaux Esprits, s'accorde avec
les Muses,*

*Son party sans-doute est le
bon,*

*Vénus est débauchée, & l'on connoist
ses ruses;*

*Que viendrait-elle faire à la Cour
d'Apollon?*

Un Auteur dont on ne m'a
pu apprendre le nom, a fait deux
Madrigaux sur cette mesme Dis-
pute. Je vous les envoie, ne dou-
tant point que vous ne les trou-
viez fort agreables.

SUR LA STATUE D'ARLES.

ON sçait assez la différence
De Diane avecque Vénus.

D'où vient que maintenant en
France.

On ne s'y connoist presque plus ?

Reflexion sur la Statue ;

Qui juge d'une Femme , a de quoy
s'occuper ,

La matiere est fort ambiguë ,

Il est aisé de s'y tromper.

SUR LE MESME SUJET.

Pour moy , je ne sçay pas com-
ment.

On méconnoist Venus avec Diane.

L'une est chaste & modeste ; &

L'autre assurément.

Est fort friponne & fort profane.

La mine n'inspire conclure rien ,

Il fut un plus sûr Interprete ,

L'Habit d'une Femme de bien.

Cache souvent une Coquette.

Nous avons fait quelque perte dans l'Affaire de Gironne , & Monsieur de la Motte - d'Espagne , Capitaine dans le Regiment de Piémont , a esté des malheureux. Il estoit fils de monsieur d'Espagne de la Motte , qui fut tué à Montmidy en 1657. commandant le Regiment de la Ferté , & Neveu du brave monsieur d'Espagne , Gouverneur de Thionville , si connu par ses services. Ce jeune Officier , âgé seulement de vingt-sept ans , se distingua à Gironne d'une manière éclatante. Il fit seul plusieurs Prisonniers , entr'autres un Major Espagnol , & se signala encore , ayant esté attaqué avec fort peu de monde par un Party qu'il

défit. Ce fut la dernière action de sa vie. Comme il ne s'épargna pas, il reçut un grand nombre de blessures, dont il mourut sur le champ. Tous les Officiers l'on fort regretté. Sa Famille est tres-connuë, & il n'en est sorty que des Braves, qui ont tous versé leur sang pour le service du Roy. Il n'avoit qu'un frere, qui s'est fait Prestre, & qui a beaucoup de merite. Le jeune Monsieur d'Espagne, son Cousin germain, fut blessé au bras au Siege de Luxembourg.

J'ay encore à vous apprendre la mort de Dame Louïse de Fermely. Elle étoit Femme de Messire Michel de Polastron de la Hilliere, Marquis de grille-

mont , Premier Veneur de
Monsieur.

D'autres que moy pour-
roient déjà vous avoir fait
part de ces nouvelles ; mais
je ne croy pas que person-
ne vous ait encore dit que
Monsieur le Duc de Riche-
lieu a épousé mademoiselle
d'Acigné. Il avoit porté
quelques jours auparavant
son Contract de mariage à
signer au Roy. Vous sça-
vez , madame , que ce Duc ,
aussi connu par son esprit
& par son mérite , que par
le Nom illustre qu'il porte.

a esté substitué par le grand Cardinal de Richelieu son Oncle , aux Armes & aux Biens de la Maison de Duplessis de Richelieu , qui tire son origine de la Terre du Plessis en Poitou. Pierre du Plessis , Fils de Guillaume III. qui rendit de grands services aux Roys Jean & Charles V. a continué jusqu'à présent la Branche des Seigneurs du Plessis ; & Sauvage son Frere commença celle de Richelieu par le Mariage de son Fils unique Geoffroy du Plessis.

110 MERCURE

avec Perrine de Clérembaur,
Sœur & Héritière de Louïs
Sieur de Richelieu & de Be-
çay. De ce mariage vint
François II. qui eut Fran-
çois II. de Guyonne de La-
val. Celuy-cy, Sieur de
Richelieu, Beçay, Neuvil-
le, épousa Anne le Roy,
Dame de Chillon, & laissa
plusieurs Enfans, dont l'un
fut Evêque de Luçon. Louïs
du Plessis, Sieur de Ri-
chelieu, son aîné, prit
alliance avec François de
Rochechouart, & en eut
François du Plessis IV. du

nom , Sieur de Richelieu ,
de Beçay , Chillon , que le
Roy Henry III. fit Che-
valier de ses Ordres en 1586.
& auquel Henry IV. don-
na en suite la Charge de
Capitaine de ses gardes. Il
épousa Sufanne de la Porte ,
& en eut Henry du Pleffis ,
Sieur de Richelieu , ma-
réchal de Camp , tué en
duel par le maréchal de Thé-
mines , fans avoir laissé d'en-
fans ; Alphonse - Louïs du
Pleffis de Richelieu , Cardi-
nal , Archevesque d'Aix , &
en suite de Lyon , mort en

1653 Armand Jean du Plessis, Cardinal, Duc de Richelieu ; Françoise , mariée en premieres Nôces à Jean de Beauvau , S' de Pinpéan , & en secondes à René de Vignerot , Seigneur de Pontcourlay ; & Nicole , Femme d'Urban de Maillé , Marquis de Brezé , Maréchal de France , morte en 1635. C'est de ce second Mariage de Françoise du Plessis de Richelieu , avec le Seigneur de Pontcourlay , qu'est forté M^r le Duc de Richelieu dont je vous parle.

Anne - Marguerite d'Acigné , que ce Duc a épousé , est Fille de Jean-Leonard , Comte d'Acigné , & d'Anne-Marie d'Acigné , lesquels par des raisons de Famille , & pour conserver le Bien dans cette Maison , se marièrent ensemble, l'Oncle ayant épousé la Nièce, Fille d'Honorat Auguste d'Acigné , Frere aîné de Jean-Leonard. Cette Maison est des plus illustres du Royaume , issue par 23. degrez de Renaud. Seigneur

d'Acigné , Frere puîné de Renoud Comte de Rennes, & de Tristan Beron de Vitré , tous Enfans de Rivalon , Comte de Rennes, Baron de Vitré , & Seigneur d'Acigné ; lesquels Comtes de Rennes descendoient des anciens Roys & Ducs de Bretagne. Elle est alliée aux Maisons de Laval , Rochecoüart , Beüil , Sanferre , Montejean , Rieux , Rohan , du Bellay , Coslé , Rosmadec , du Châtel , Rosternan , Chasteaubriant , Monfort , d'Ol , &c.

Les Armes de du Plessis de Richelieu , sont , *d'argent* , à trois Chévrons de gueules. Vignerot de Pontecourlay , porte , *d'argent* , à trois Testes de Sanglier de sable ; & Acigné porte , *d'Hermine* , à la face de gueules , chargée de trois Fleurs-de-Lys d'or , qui apparemment est une brisure des Armes de Bretagne.

J'ay oublié jusqu'icy à vous parler du Mariage de Mademoiselle de Gouvernet , Nièce de feu Monsieur d'Hervart. C'est une tres-belle Personne , qui

a épousé depuis peu de temps
le Fils de Monsieur le Mar-
quis d'Halifax , Milord An-
glois , du Conseil d'Etat du
Roy d'Angleterre.

Le Sonnet qui suit est
assez du temps. Il est de
Monsieur Malbey , Chanoi-
ne de Saint Nicolas du
Louvre.



AU

AU ROY,

Sur la Neutralité des Hollandois.

LE grand bruit de ton Nom
semble nuire à ta gloire,
Le Hollandois le craint, & sa ju-
ste terreur

Le rend neutre, & ce coup qui re-
tient ta valeur,

Rend ton regne moins beau, moins
digne de memoire.



Ayant pris Luxembourg (prodige
de l'Histoire)

Le Flamand ne pouvoit arrester
ton bonheur,

Et la Hollande enst ven faire à
ton Bras vainqueur,

Plus que n'osa César, y porter la
victoire.



C'est ainsi que ton Nom, si terri-
ble, & si grand,

Juillet 1684.

K

*Qu'il force un si grand Peuple à
trahir son penchant ,
Te nuit puis que tu perds des Pal-
mes toutes prestes.*



*Je me trompe, Grand Roy, le Trai-
té que tu fais
Vaut mieux que les Lauriers des
plus belles Conquestes ;
Entre combien d'Estats produira-
t-il la Paix ?*

Les plus violentes passions ne sont pas les plus durables. C'est un feu qui ne se soutient que par les desirs ; & quand les desirs sont satisfaits , il est difficile d'empêcher qu'il ne s'éteigne. Une aimable Brune en a fait l'épreuve depuis quelque tems. Sa beauté qui luy attiroit quantité d'Adorateurs , frapa un Cavalier fort bien fait, & qui

joignant de grands biens, à des qualitez assez estimables, devint un redoutable Rival pour tous les Amans de cette belle Personne. Il la vit d'abord sans aucun dessein de penser au Mariage. Il crût que ses complaisances la rendroient sensible; & comme on est capable de tout lors qu'on a le cœur touché, il ne douta point qu'avec un peu de tems & d'adresse il ne vint à bout de l'obliger à récompenser ses soins. Il étoit entreprenant, & quelques bonnes fortunes qui avoient enflé sa vanité, luy faisoient croire que la conquête qu'il prétendoit faire, ne luy échaperoit pas. Il se rendit assidu, & pour donner un prétexte à ses fréquentes visites, il fit entrevoir qu'il ne vouloit qu'estre aimé, pour se déclarer de la maniere

qu'on le souhaitoit. La Belle, qu'accommodoit le party, ayant montré pour le Chavalier tous les sentimens d'estime que la bienfaisance luy pouvoit permettre, il se les peignit encore plus forts qu'elle ne les luy marquoit, & l'ayant un jour rencontrée seule, il voulut prendre quelques libertez qui luy reüssirent mal. Ce mauvais succès ne fut point capable de le rebuter. Il l'imputa aux premiers efforts d'une vertu qu'il n'avoit point assez combatüe, & la fierté que luy avoit fait paroître la Belle, ne luy sembla qu'une amorce pour luy donner plus d'amour. Ainsi il redoubla ses empressements. Cependant ce fut en vain qu'il chercha les occasions du teste à teste. La Belle, prit soin de les éviter, & quoy qu'il se fust

rendu familier chez elle, elle ménagea si bien les choses, qu'il n'en pût trouver aucune. Une coquette si sage, & si régulière, ayant reverlé ses esperances, il résolut de se retirer; mais les charmes de la Belle avoient fait sur luy plus d'impression qu'il ne croyoit. Il fut un jour sans la voir & revint le lendemain plus amoureux qu'il n'avoit encore esté. Il eut beau vouloir se servir de sa raison pour se rendre maistre de l'impétuosité de ses mouvemens. Il estoit trop pris pour se détacher, & après divers combats qui luy furent inutiles, il se vit enfin contraint de s'abandonner à la passion qu'il ne pût vaincre. Il n'eut plus en vueë que ce qui pouvoit la satisfaire, & prenant les voyes qui font toujours réussir quand on a du bien, il parla de Sacre-

ment. La Belle qui avoit connu son caractere, le conjura d'y songer plus d'une fois. Elle luy dit qu'il devoit se defier de luy-même, qu'un peu de beauté qu'il pouvoit trouver en elle, ne méritoit point un amour si violent; qu'il estoit à craindre qu'il ne s'affoiblit quand il auroit les yeux mieux ouverts, & que rien ne les faisoit tant ouvrir que le Mariage; qu'alors il n'y avoit plus que la forte estime qui subsistoit, & que c'étoit à luy à examiner si sa passion n'étoit point plutôt l'emportement d'un panchant aveugle, que l'effet d'une véritable liaison de cœur. Cette résistance, quoy que foible, ne fit qu'augmenter un feu qui n'étoit déjà que trop ardent. Il luy fit toutes les protestations imaginables d'une éter-

nelle tendresse, & luy offrant de grands avantages pour marque de son amour, il alla trouver son Pere, avec qui vous jugez bien qu'il n'eut aucune peine à conclure. Le Mariage se fit en fort peu de jours, & ce que la Belle avoit prévu, arriva presque aussi-tost. Cét Amant si charmé de son merite, devint en un mois un Mary plein de laageur, il n'estima plus ce qu'il se voyoit acquis; & le bien qu'il avoit tant souhaité, cessa d'estre un bien pour luy, quand il n'eut plus de refus à craindre. La Belle dissimula dans l'esperance de le ramener, mais sa patience ne le gagna point. De la froideur il vint à l'indifference, & en peu de tems il passa jusqu'au mépris. Il fit plus encore. Il prit de l'amour pour une coquette, & cet amour l'aveu-

gla si fort , qu'il ne garda plus aucune mesure. Ces desordres firent bruit. La Belle ne pût cacher plus long-temps les justes sujets qu'on luy donnoit de se plaindre. Son Pere qui l'aimoit très-tendrement, voulut y remédier, & n'ayant rien obtenu par ses remontrances , il résolut de poursuivre une séparation de corps & de biens, qui mist sa Fille en état de goûter quelque repos. Il fit agir ses Amis , & en vint à bout avec avantage. La Belle ayant aisément justifié les indignes traitemens qu'elle avoit reçûs, de son Mary , il fut condamné à luy donner une Pension considérable. Quoy qu'il la perdît sans aucun regret, l'aversion qu'il avoit conçüe pour elle, luy fit voir avec chagrin, qu'elle pût mener une vie heureuse. Ainsi

ses plaisirs étoient imparfaits, lors qu'il songeoit qu'elle estoit maîtresse de ses actions, & délivrée de sa tyrannie. Il eust bien voulu trouver à redire à sa conduite ; mais sa vertu la mettoit au dessus de tout soupçon. D'ailleurs elle s'estoit retirée auprès de son Pere, qui estant témoin de toutes ses actions, répondoit assez de leur innocence. Le bonheur dont cette belle Personne jouit pendant quelques mois, fut à la fin traversé par une disgrâce aussi impréveuë qu'extraordinaire. Un jour, qu'elle revenoit un peu tard d'un Lieu, où elle alloit souvent avec une Amie prendre le plaisir de la Promenade, trois ou quatre Hommes malquez l'arrêtèrent dās un endroit assez écarté, & malgré ses cris, ils la portèrent dans un Carrosse, où

s'estant mis avec elle, ils firent marcher à toute bride. L'Amie en vint aussitôt avertir le Père, qui fort surpris d'une violence si peu attendue, l'imputa d'abord à son Mary. On fit toutes les recherches que l'on crût utiles, mais on eut beau s'informer par tout; l'obscurité de la nuit ayant favorisé cet enlèvement, il fut impossible de découvrir ce que la Belle estoit devenue. Chacun plaignit son malheur. Il n'y eut que le Mary qui en montra de la joye. Il dit hautement qu'elle méritoit ce qui venoit de luy arriver; & qu'une Femme qui vouloit vivre dans l'indépendance, ne se conservant aucune estime, étoit sujette aux plus fâcheux accidens. Quelques autres railleries qu'il y échaperent imprudemment,

furent rapportées à son Beaupe-
 re. C'en fut assez pour luy don-
 ner lieu d'agir contre luy, & de
 l'accuser d'avoir enlevé sa Fille.
 Comme il avoit de puissans amis
 & que la chose n'estoit pas sans
 apparence, tout le monde entra
 dans ses intérêts. Il fit décréter
 contre son Gendre, qui fut ar-
 resté lors qu'il y pësoit le moins.
 Je ne vous dis rien des diverses
 procédures que l'on fit de part
 & d'autre. Il se passa quatre
 mois sans que le Mary avançât
 rien pour sa liberté. Une si lon-
 gue prison estoit pesante à un
 Homme qui n'aimoit que ses
 plaisirs. Cependant de la ma-
 niere que l'on agissoit, il n'a-
 voit qu'un seul moyen de la voir
 finir. C'estoit de rendre sa Fem-
 me, qui revint enfin un jour
 chez son Pere à cinq heures du

matin. Elle rapporta que les quatre Hommes masquez qui l'avoient portée dans le Carrosse, luy ayant d'abord bandé les yeux, l'avoient fait marcher toute la nuit ; qu'on l'avoit fait descendre dans une Maison de campagne , & entrer en suite dans une Chambre , où une Femme d'un âge assez avancé s'estoit trouvée seule , & luy avoit osté son Bandeau ; que cette chambre luy avoit toujours servy de prison , sans qu'elle y eust vû personne, ny eu aucun autre divertissement que celui de la lecture ; qu'enfin cette même Femme se montrant touchée de sa disgrâce , luy avoit promis de la mettre en liberté , si elle vouloit luy faire present d'un Collier de Perles qu'on luy avoit laissé jusque-là , qu'elle l'avoit aussitost

donné, & que quatre jours après lors que la nuit commençoit on l'avoit fait monter en Carrosse les yeux bandez comme la première fois ; qu'on l'avoit encore fait marcher toute la nuit , & qu'à la pointe du jour, on l'avoit laissée à trois cens pas de la Ville. Chacun fut persuadé qu'elle n'étoit revenue, que parce que le Mary s'étoit lassé d'être prisonnier. Il n'y avoit plus cependant aucune raison de le retenir. Il fut élargy, mais toutefois à condition qu'il répondroit de sa Femme, si elle disparoissoit. Il n'y a qu'un mois qu'il est sorty de prison. Leurs amis communs font tous leurs efforts pour les remettre en intelligence; mais le Cavalier répond avec tant d'aigreur, quand on lui en parle, qu'on n'espere pas le pouvoir ga-

gner si-tost. Il auroit peut-être
 balancé plus qu'il n'a fait à se
 marier, si ce Quatrain-luy avoit
 frappé l'esprit, avant qu'il s'y re-
 solut.

*Soyez fort circonspects en fait
 de Mariage ;*

*Soit à le conseiller, soit à le con-
 tracter ;*

*Gardez par ses attraits de vous
 laisser flatter*

*On voit beaucoup d'Epoux, mais
 point de bon ménage.*

Ces Vers sont tirez d'un Li-
 vre nouveau que debite le Sieur
 Quinet, qui a pour titre, *Senti-
 mens des Grands Hommes sur la
 conduite des Mœurs*. L'Auteur y
 a joint, *Le Miroir qui ne flate
 point*. Ce sont par tout des traits
 de Morale réduits en Quatrains,

dont la lecture n'est pas moins utile qu'agréable.

Le Roy a donné a M. l'Abbé de Rouvroy, Fils de Madame la Marquise de Rouvroy, qui a esté Gouvernante des Filles d'Honneur de la Reyne, l'Abbaye de Nostre Dame de Chazé de Meaux, de l'Ordre de S. Augustin. Elle vaquoit par la mort de M. l'Abbé de Rouvroy son Frere. Il est distingué par sa naissance, & d'une Maison que beaucoup de belles Charges rendent fort considérable.

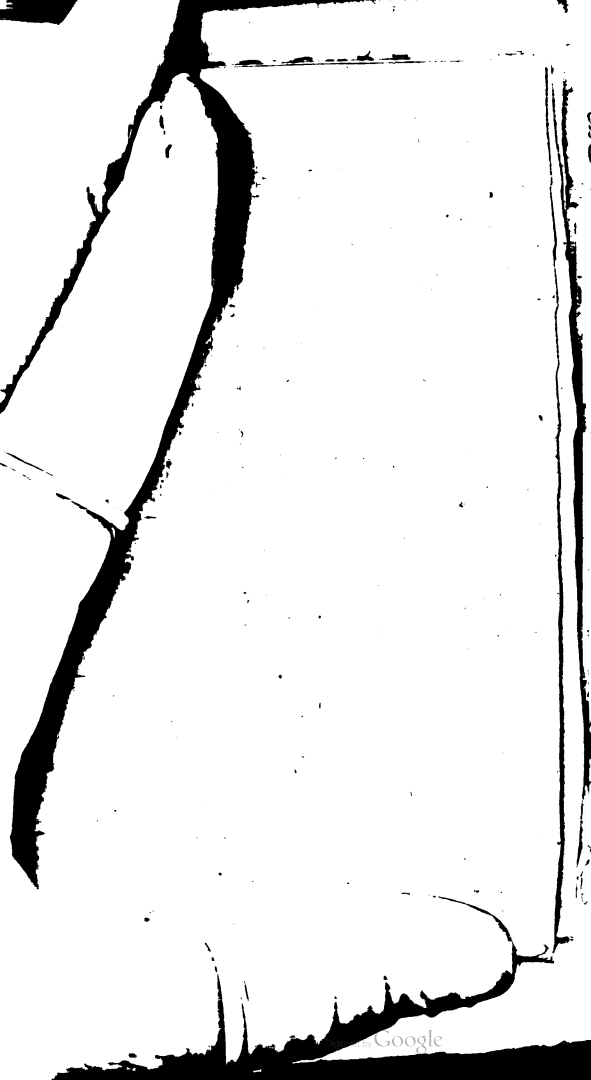
L'Abbaye de S. Euverte d'Orleans, l'estant aussi devenue vacante, Monsieur en a gratifié M. l'Abbé de Graves, Chanoine de Paris, Fils de M. le Marquis de Graves, Maître de la Garderobe. On a bien lieu de servir un si

grand Prince avec le plus fort attachement, puis qu'il répand sur ses Domestiques toutes les graces dont il est le maistre.

Je vous ay donné tous les campemens de l'Armée du Roy, depuis l'ouverture de la Campagne, & je vous ay fait graver ceux de Condé, de Thulin & de Bossut. Je vous envoie aujourd'huy celui de Lessine que vous trouverez considerable par le grand nombre de Troupes. Cette Armée est presentement separée en trois Camps, & s'est rapprochée en deça depuis la ratification du Traité de Trêve avec les Hollandois.

Monsieur & Madame ont été voir depuis peu de jours la Maison de M^r le Premier President, à Issy. Ils en visitèrent les Appartemens; où ils admirèrent la ma-





gnificence des Meubles. La Collatio fut un Ambigu des plus somptueux Monsieur fut servy par Monsieur le Premier President, & Monsieur son Fils servit Madame. La Table de leurs Alteſſes Royales estoit de vingt Couverts Il y en eut une autre de douze, qui fut servie avec une égale propreté. On traita tous ceux qui avoient accompagné Monsieur, & les Gardes même.

Quoy que je ne vous parle pas ordinairement des Theses que l'on soutient, il y a quelquefois d'éclatantes circonstances qui me font passer par dessus les regles que je me suis imposées, comme lors que les Theses sont dediées au Roy, qu'elles sont soutenues par une Personne d'une grande distinction, &

que le Dessein est de ces Illustres qui peuvent estre appelez grands Hommes dans la Profession dont ils se mêlent. Jugez si quand ces trois choses, qui étant séparées, meriteroient chacune un Article séparé, se trouvent réunies dans le même, cet Article ne doit pas estre un des plus considerables de ma Lettre. La These, dont je croy devoir vous entretenir, est dédiée à Sa Majesté par M^r le Commandeur le Tellier, Fils de Monsieur de Louvoys, & M^r Mignard de Troyes en Champagne, dit le Romain, à cause qu'il a demeuré 23. ans en Italie, en a fait le Dessein. Chacun sçait que sur les belles Antiques que l'on y admire, & sur les Ouvrages des plus grands Hommes qui y ont excellé, il s'est fait un bon goût,

& cette grande maniere qu'on remarque dans l'invention, le dessein, & le coloris de ses Tableaux. Aussi cette These est elle grande & magnifique. La composition en est riche & noble, le sujet touche, & plaist à tous ceux qui connoissent le Dessein dans sa correction. Elle a esté gravée par François Poilly. Le Butin en est beau, hardy, & a beaucoup de grace. Comme il est impossible de traiter les grâds Sujets sans allegorie, pour des raisons qui seroient trop longues à rapporter, cette These en expose une sur l'état present des Affaires de l'Europe. Nostre invincible Monarque y est depêrnt en pied, de sa hauteur, vêtu à la Romaine, s'appuyant sur l'épaulle d'Hercule qui est assis à ses pieds, écoutant Pallas qui est pro-

che de luy , & couronné par l'Honneur & par la Victoire, qui paroissent chargez de Palmes & de Lauriers. Dans le Ciel de ce Tableau, au costé opposé, est un Groupe de six Figures, qui se contraissant avec beaucoup d'art dans la variété de leurs attitudes , & dans la diverse position de leurs membres , representent les efforts des différentes Nations , qui ont voulu s'opposer aux justes desseins du Roy. L'Allemand en marque son chagrin; le Suédois, sa surprise; le Saxon, ses alarmes; la Flandre, son effroy ; l'Espagnol , sa colere; la Hollande, son admiration; & cette derniere s'oppose par ses sages cōseils aux efforts que l'Espagne voudroit inutilement têter. Le lointain le plus reculé de ce Tableau fait paroître un profil de la

Ville de Strasbourg; & l'on voit dans l'enfoncement une Dance de Bergers, & des Troupeaux de Moutons. Ces Bergers marquent par leurs chants & par leurs réjouissances, les douceurs & l'abondance de la Paix. Sur la Terrasse la plus avancée, est l'Europe, qui se repose sur des monceaux d'Armes, des Cornes d'abondance, & des Richesses; & tout cela est soutenu par deux Consoles, que de Petits Amours ornent de Festons de Fleurs & de Fruits, entre lesquels sont les Positions de la Thèse. Ces deux Consoles ont pour Base des Marches de marbre, où se reposent les Sciences & les Arts. Monsieur l'Abbé Macé, qui dequis six ans avoit quitté, la Poësie pour s'appliquer à des occupations plus serieu-

214 MERCURE

les , a interrompu ses études pendant quelques momens, pour faire des Vers sur ce sujet. Je vous les envoie.

LE ROY DANS LE REPOS de sa gloire.

Quel est ce demy-Dieu , dont
la noble fierté

Calmant par sa seule presence
Des plus Audacieux le courage
indompté ,

A tât de Nations impose le silence
Mais dans tout l'Univers , quel
autre que **L O V I S**

Peut offrir tant d'éclat à nos yeux
ébloüis ?

D'Hercule & de Pallas la force
& la prudence ,

Soutiennent & guident son Bras,
Et tous deux à l'envoy secondent
sa puissance ,

Soit qu'il donne des Loix , ou li-

...ure des Combats.

Ce Prince, amoureux de la gloire
A fixé pour jamais l'inconstante
Victoire ;

Les plus grands Conquérans, de
son destin jaloux ,
Observent tous ses pas avec in-
quiétudes

Ils trembles à ses moindres coups
Et l'effet suspendu de son juste
courage, (étude,

Est vainement l'objet de toute leur
Strasbourg ne s'élèvera plus

Que pour servir de digne à l'or-
gueil de l'Empire.

La Flandre subjuguée , à l'écart
en soupire ;

Le Saxon en conçoit des regrets
superflus ;

Le Suédois frémit ; & l'Alle-
mand farouche ,

Montre par des soupirs échapez
de sa bouche,

*Qu'il est de tant de gloire & ja-
loux & confus.*

*Mais quoy? ne vois-je pas l'Es-
pagnol temeraire*

*Tenter ce que deux fois l'Europe
n'a pû faire ,*

*Et s'efforcer luy seul à vanger
Luxembourg ?*

*Orgueilleux, où t'entraîne une fu-
reur si grande ?*

*Suis les Loix que LOUIS te pre-
scrit en ce jour ,*

*Prends exemple sur la Hollande,
Qu'elle soit aujourd'huy ton Ar-
bitre à son tour.*

*C'est ainsi qu'après tant d'alarmes
L'Europe va goûter les douceurs
de la Paix ,*

*Qu'en repos sur des monceaux
d'Armes :*

*Elle reprend tous ses attraits,
Que des tendres Bergers les dou-
ces Chançonnettes.*

Ne

*Ne parlant que d'amour, de jeux, &
 de plaisirs;
 Et que l'Echo sensible à leurs ardens
 desirs,
 Repete en s'accordant au son de
 leurs Musettes,
 Louis, le plus grand des Héros,
 A l'Europe soumise accorde un plein
 repos.*

Cette These a esté soute-
 nuë au College de Harcourt
 sous Monsieur de Chancelou,
 Professeur, en présence de
 monsieur le Duc de Bourbon,
 de monsieur le Chancelier, de
 messieurs les Cardinaux de
 Bouillon, & de Bonzy, de mon-
 sieur le Nonce, de plusieurs
 Ducs & Pairs, & enfin de tout
 ce qui se trouva de Personnes
 distinguées en France, en état
 d'assister à cet Acte. La These
 Juillet 1684. L

fut ouverte par le fils de Monsieur le Procureur General, dont le Compliment fut fort applaudi. Toute l'Assemblée admira le Soutenant. Il fit voir tant de présence d'esprit, & tant de capacité que l'on dit tout d'une voix que ce qu'il en faisoit paroître, estoit au dessus de son âge. Ce n'est pas une chose extraordinaire dans la Famille.

Il s'est fait une Action de vigueur, que l'on peut compter parmi celles qui ont le plus éclaté depuis un Siècle. Monsieur d'Erlingue, qui commandoit le Vaisseau nommé *Le Bon*, de quatre cents Hommes d'Equipage, ayant esté rencontré par les Galeres d'Espagne, auxquelles estoient jointes celles de Gènes, le tout au nombre de trente-sept, le General des Galeres

d'Espagne en détacha douze avec le marquis de Centurione, estimé tres- habile Homme de mer. Ce marquis s'aprocha plutost pour s'emparer du vaisseau de monsieur d'Erlingue , que pour le combattre , ne doutant point qu'il ne se rendît aussi-tost, sans songer à se deffendre. Cependant tout le contraire arriva. Ce Vaisseau ayant soutenu le choc de ces Galeres , avec une vigueur incroyable , & qui les surprit , les obligea à se deffendre elles-mêmes , de sorte que les vingt-cinq autres qui avoient dédaigné d'estre de la partie , parce qu'elles auroient eu honte d'ataquer en si grand nombre un seul Vaisseau , furent contraintes de se joindre aux douze que l'ont avoit détachées. Ce fut alors que le General des

Galeres, crut que le Commandant du vaisseau François, se repentiroit de sa temeraire resistance. Le calme estoit grand, le Vaisseau ne pouvoit fuir, & il estoit aisé aux Galeres de faire tous les mouvemens que leurs Commandans jugeoient necessaires pour le prendre, après l'avoir eu mis hors d'état de soutenir leur attaque. Jugez quel chagrin accompagna leur surprise, lors qu'ils n'eurent plus aucune esperance de triompher de ce seul Vaisseau. Monsieur d'Erlingue fit tirer à cartouche, & comme il y avoit environ six mille Hommes sur les Galeres, chaque coup bleissoit ou tuoit un grand nombre des Ennemis, qui eurent environ deux mille Hommes tuez ou blesez. Monsieur d'Erlingue après les avoir ainsi

poussez , se retira dans le Port de Livourne. Son Vaisseau estoit tout percé , & il n'avoit plus ny poudre ny balles. Il eut 25. Hommes tuez dans son Bord , & cinquante ou soixante blessez. Ce Combat dura plus de cinq heures. L'intrepidité & la conduite de Monsieur d'Erlingue parlent tellement à son avantage , qu'elles luy donnent toutes les loüanges qu'il merite. Monsieur de Champmeslin , premier Lieutenant de son Vaisseau , a eu beaucoup de part à la gloire de ce Succès. Lors que cette nouvelle fut sçüe à la Cour , le ministre d'un Prince Etranger fort révéré dans l'Europe , dit au Roy , *que les Espagnols & les Génois , n'ayant pû assiéger aucune de ses Places , avoient assiégué un de ses Kaisseaux , mais qu'ils n'avoient pû le prendre.*

L 3

Tres-peu de personnes ont expliqué les Enigmes du dernier mois. Le Mot de la premiere étoit *l'Argent*, & ceux qui l'ont trouvé sont Messieurs Carriere & l'Épinay, tous deux de Vitré en Bretagne; Diereville du Pont-Levéque; De l'Hospital, Lieutenant au Grenier à Sel; La petite Assemblée du Havre; Silvie, Giges, & la Belle nourriture de la même Ville. Ils en ont tous envoyé l'explication en Vers.

Il n'y a que Monsieur Boucher, ancien Curé de Nogent-le-roy, Alcidor du Havre, & l'Olivier de Peronne, qui ayent expliqué la seconde sur la *Chimere*, qui en étoit le vrai mot, les deux premiers en Vers. Ils ont aussi expliqué la premiere sur *l'Argent*.

Madame Lambert, qui demeure presentement à Perpignan, a

deviné les Enigmes de Juin.

Voicy une nouvelle Enigme.

Elle est de monsieur Hegron de
Tours.

ENIGME.

UN peu plus pâle qu'à l'anné
Je suis d'agréable couleur ;
Je prens ma beauté, ma fraîcheur,
Au noir & chaud Climat du More ;
Je nais, je vis au sein de Flore,
Dans le parfum de mon odeur ;
Je réjouis & bouche & cœur,
Les Festins, les Fêtes q' honore.
Cher au Malade comme au Sain,
Le plus critique Medecin
De ma vertu vante l'usage ;
Et touchant quatre des cinq Sens
Du voluptueux & du Sage
J'anime les plus sanguissans
Je suis, Madame, votre

4. Fort ce st. luyt

4711

On a donné au Public sur la fin du mois de Juillet, une Relation historique de ce qui a esté executé devant Genes par l'Armée Navale du Roy avec les noms des Vaisseaux, des Galeres, & autres Bâtimens qui composoient cette Armée, & de tous les Capitaines, Lieutenans, Enseignes, & autres Officiers; & un Etat general des Morts & des Blessés, contenant leurs noms & leurs emplois, même des Garde-Marine, & des plus bas Officiers; les endroits où ils ont esté blessés & les noms de ceux qui ont esté gratifiés par le Roy à cause de leurs blessures. On voit dans ce même Livre une description de la Ville de Genes, avec un abrégé des Revolutions de cette Republique, les raisons qui luy ont attiré le châtiment qu'elle a reçu, & le Portfil de la Ville, avec le mouillage de l'Armée Navale; dans le même ordre

qu'elle estoit en-jettant des Bombes. On y trouve aussi la Harangue que Mr. de Saint Olon fit au Senat dans son Audience de congé. On s'est trompé, en disant qu'il n'y avoit eu aucun Officier de blessé sur les Galeres. Il y en a eu deux, l'un Sous-Lieutenant de la Reale, & l'autre Enseigne de la Reyne. Ils ont esté ajoutés au Calcul des Officiers des Vaisseaux. Le Sr. Blagiers, Libraire, qui vend cette Relation, a aussi donné deux Livres nouveaux. L'un est *Caïra Mustapha, Grand Vizir, Histoire contenant son elevation, ses amours dans le Serrail, ses divers emplois, le vray sujet qui luy a fait entreprendre le Siege de Vienne, & les particularitez de sa mort.* L'autre Livre est *La Seconde Partie de l'Académie Galante, que le Public souhaitoit depuis long-temps.*

TABLE DES MATIERES
contenues dans ce Volume.

P rélude.	1
Ouvrage en Vers pour appren- dre aisément les Forcifications,	5
Reception faite à M. le Landgrave de Hesse à la Cour de Han- nover.	13
Éloge du Sommeil en Vers.	19
Contre le Sommeil.	23
Extrait d'une Lettre de Venise.	28
Galanterie.	33
Belles Actions de Monsieur le Che- valier de L'héry, et de Mon- sieur le Marquis de la Rivière,	54
Mort du Chevalier Armestrong.	72
Hymne de Sapho à Venus, mise en	

T A B L E.

<i>Vers, sur la Traduction de Mad.</i>	
<i>le Fevre;</i>	78
<i>Ode de Sapho à son Amie,</i>	80
<i>Lettre en Vers & en Prose, à Ma-</i>	
<i>dame la Duchesse Royale;</i>	83
<i>Voile pris par cinq Filles en un même</i>	
<i>jour dans la même Abbaye;</i>	91
<i>Renouvellement de Noces de deux</i>	
<i>Personnes qui ont cinquante tant</i>	
<i>Enfans que petits Enfans,</i>	94
<i>La Fécondité embarrassante,</i>	98
<i>Procession de la Sainte Larme.</i>	99
<i>Réjouissances faites au Haare, &</i>	
<i>Statue érigée à la gloire du Roy.</i>	
101	
<i>Plusieurs Ouvrages sur la Prise de</i>	
<i>Luxembourg;</i>	109
<i>Mort de Madame la Princesse Pa-</i>	
<i>latine.</i>	113
<i>Morts,</i>	122
<i>Reception de M. Despreaux à l'A-</i>	
<i>cademie Française,</i>	123
<i>Sennets,</i>	129

T A B L E.

<i>Prise de Cap-de-Quiers,</i>	132
<i>Charges données par Monsieur,</i>	138
<i>Mariage de M. le Duc de Brissac,</i>	140
<i>Etat present du Royaume d'Alger,</i>	144
<i>Suite du Démêlé des Sçavans touchant la Statuë envoyée au Roy par Messieurs de la Ville d'Arles,</i>	188
<i>Morts.</i>	226. & 127
<i>Mariage de Monsieur le Duc de Richelieu.</i>	280
<i>Mariage de Mademoiselle Gouvernet.</i>	215
<i>Histoire,</i>	294
<i>Benefices donnez par le Roy,</i>	207
<i>Monsieur & Madame vont voir la Maison de Monsieur le Premier President à Icy,</i>	280
<i>Thèse soutenue par Monsieur le Commandeur le Tellier,</i>	218
<i>Belle Action de Monsieur d'Erlin-</i>	

TABLE.

gue contre trente-sept Galeres,

218

Noms de ceux qui ont deviné les

Enigmes,

222

Enigme.

213

Fin de la Table.



Avis pour placer les Figures.

L'Air qui commence par *Vne*
jeune & tendre beauté, doit
regarder la page 92

La Figure doit regarder la
page 102

Le Camp de Lessine doit re-
garder la page 208.



